

BILAN

9^e Rencontres de l'Orme

Les Rencontres du multimédia éducatif

« Quels défis pour les nouveaux espaces numériques d'éducation ? »

Éditorial	2
Parents, associations, collectivités... nouveaux acteurs ou nouveaux rôles ?	3
Conférence de presse	4
Table-ronde « Collectivités »	7
Table-ronde « Parents d'élèves »	9
Atelier « La communauté éducative dans et hors l'école »	11
La généralisation des équipements et des ressources... des interrogations partagées	15
Table-ronde « Industrie des contenus »	16
Table-ronde « Acteurs publics de contenus »	17
L'incubateur Multimédia Belle de Mai	19
Atelier « ENT, communautés enseignantes et logiciels libres »	21
L'implication des partenaires et des industriels	22
La diversification des usages... vers une promotion des « bonnes pratiques » ?	25
L'École Communicante	26
Séminaires « A.I.S. - Adaptation et Intégration Scolaire »	28
Séminaire « La prévention routière »	30
Atelier « Nouveaux espaces, nouveaux usages »	31
Annexes	33
Programme	34
Bilan de participation	38
Liste des participants	39
Dispositif d'information et outils	42
Communiqué de presse bilan	45

Observatoire des Ressources
Multimédias en Education



31, Bd d'Athènes
13232 Marseille cedex 01

Clair-Yves Chauvet

Tél. 04 91 14 13 37/13

Port. 06 80 60 00 09

info@orme-multimedia.org

cyves.chauvet@orme-multimedia.org

www.orme-multimedia.org

Éditorial

Ni salon, ni marché, les 9^e Rencontres de l'Orme sont restées fidèles à l'état d'esprit qui a présidé à leur création en 1995 : lieu et moment d'échanges, de partage et de confrontation entre les différents acteurs impliqués dans le développement du multimédia éducatif, les 9^e Rencontres ont témoigné, cette année particulièrement, d'un contexte en pleine évolution, tant au plan pédagogique, sociologique, culturel, que politique, économique, etc.

Entre l'innovation technique et l'innovation pédagogique, devant la généralisation des équipements et la multiplication des ressources, la question des usages du multimédia éducatif se pose aujourd'hui avec encore plus d'acuité dans les familles, les classes, les établissements, les communautés éducatives... par la rencontre des initiatives individuelles, de l'offre du marché et de nouveaux dispositifs institutionnels ou territoriaux.

Parents, associations, collectivités... nouveaux acteurs ou nouveaux rôles ?

Engagée lors des 8^e Rencontres, la participation des parents d'élèves et des collectivités a marqué fortement cette année les débats dans les tables-rondes et les ateliers. Nouveaux dispositifs mis en place par l'institution (ENS, ENT), déploiement d'équipements et d'infrastructures par les collectivités territoriales (réseaux hauts débits, ordinateurs portables, cartables électroniques...), décloisonnement de plus en plus sensible entre le système scolaire et le reste de la vie quotidienne, importance accrue du « temps libre » dans le processus d'apprentissage... autant d'éléments qui laissent entrevoir une redéfinition de la « communauté éducative » et des rôles de ses différents acteurs. Si les mêmes questions se posent à tous à travers le territoire, les réponses diffèrent mais des tendances se dessinent.

<i>Conférence de presse</i>	<i>4</i>
<i>Table-ronde « Collectivités »</i>	<i>7</i>
<i>Table-ronde « Parents d'élèves »</i>	<i>9</i>
<i>Atelier « La communauté éducative dans et hors l'école »</i>	<i>11</i>

Conférence de presse

Les Rencontres de l'Orme se définissent comme cet espace d'échanges entre le secteur privé, les institutions et les représentants de l'Éducation nationale. Des responsables de la politique d'éducation, des acteurs de la formation et des chercheurs dialoguent avec des professionnels des industries de l'information mais aussi des représentants des collectivités, d'institutions et d'associations.

Intervenants :

Jean-Pierre CHEVALIER, inspecteur d'académie d'Aix-Marseille conseiller TICE, représentant le recteur Jean-Michel Lacroix

Jacques HOLLEBECQUE, directeur général adjoint du CNDP

Odette BOIVIN, présidente de la commission formation initiale et recherche du Conseil régional PACA

Janine ECOCHARD, déléguée à l'éducation, collèges, gestion des ressources humaines du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL, adjointe au maire, déléguée aux emplacements publics de la Ville de Marseille

La conférence de presse du 19 février, ouverte par **Alain Baltayan**, directeur du CRDP d'Aix-Marseille, a permis de dresser un bilan à chaud des 9^e Rencontres de l'Orme, et de les replacer dans le contexte des politiques de développement des usages multimédias éducatifs menées tant par l'État que par les collectivités territoriales.

Pour **Clair-Yves Chauvet**, responsable de l'Orme, ces 9^e Rencontres s'inscrivent dans la continuité des rencontres précédentes, et, avec près de 1 500 participants sur deux jours, ont confirmé l'intérêt des acteurs et des partenaires qui depuis neuf ans se retrouvent sur la manifestation : 178 contributeurs (enseignants, chercheurs, corps d'inspection, ministère de l'Éducation nationale, CNDP, représentants des collectivités locales, institutions, entreprises, fédérations de parents...) sont intervenus dans les différents ateliers, forums et tables-rondes ; l'espace d'exposition a réuni plus de 25 entreprises (éditeurs, fournisseurs de matériel et de solutions logicielles) et présenté une douzaine de démonstrations ; l'École Communicante a proposé 35 présentations de la maternelle au lycée.

Insistant sur la notion de « Rencontres » qui ne sont ni un salon, ni un colloque de plus, « mais caractérisées depuis leur création par l'attention portée aux échanges entre tous les acteurs qui sont impliqués », **Jacques Hollebecque** a tenu à citer **Dominique Liautard**, créatrice des Rencontres de l'Orme : « Le développement d'une industrie des ressources éducatives dépend de la capacité des différents acteurs à interpréter les évolutions en cours, à en tirer des éléments de stratégie. S'il appartient aux acteurs privés d'apporter des réponses en matière d'offres, le secteur public contribue d'une part à l'élaboration de cette offre et d'autre part à faciliter la circulation de l'information, les échanges pour éclairer les choix ».

Pour le directeur général adjoint du CNDP, « le développement des usages des TIC à l'école ne peut s'inscrire que dans une logique de généralisation et d'intégration, affirmée déjà depuis de longues années dans des plans d'actions successifs mais qui reste encore du domaine de l'objectif à atteindre », et le SCÉRÉN, le CNDP et les CRDP « doivent s'impliquer dans ce domaine dans la mesure où le contexte actuel veut que le réseau soit force de propositions et soit porteur de beaucoup d'initiatives ».

Quelques particularités de cette 9^e édition des Rencontres de l'Orme illustrent bien ces initiatives : la présence des Émalas (équipes mobiles académiques de liaison et d'animation) des académies de Nice et d'Aix-Marseille, qui « grâce au partenariat avec les collectivités territoriales (peuvent) porter au plus près des usagers, des enseignants mais aussi d'autres personnes ces nouvelles technologies » ; le forum « AIS et TICE » qui a souligné l'importance de l'usage des TICE pour l'intégration scolaire ; l'annonce par le CRDP d'Aix-Marseille de son association à la démarche « mutualibre » ; mais aussi le coup de projecteur sur l'opération *Ordin@13*, « opération sans précédent en France par son ampleur, sa dimension partenariale et sa réflexion en matière d'organisation dans un contexte de compétences partagées. Sa double dimension scolaire et sociale et le nouveau paysage qu'elle élabore chaque jour constituent un objet d'étude et d'intérêt pour tous les spécialistes ».

Rappelant que « le SCÉRÉN s'est vu confier par le gouvernement une mission essentielle de promotion et de diffusion des usages des TIC », Jacques Hollebecque souligne que « la neutralité et l'objectivité qui fondent la légitimité de la démarche d'observation sont à même de permettre un rapprochement des points de vue et l'établissement d'une culture commune entre tous les acteurs, composante indispensable à l'élaboration des collaborations nécessaires pour un développement pertinent ».

Pour le Conseil régional PACA, comme le remarque **Odette Boivin**, les Rencontres de l'Orme « sont devenues des rendez-vous incontournables d'information et d'échanges dans le domaine du multimédia éducatif... (et) cette manifestation revêt un caractère régional stratégique ».

La Région poursuit en effet depuis un certain nombre d'années déjà « la mise en œuvre d'une stratégie dans le domaine de la société de l'information, que ce soit sur le volet des infrastructures et des réseaux d'informations (en particulier le réseau du haut débit), que celui des accès publics à Internet avec le programme des "espaces Internet citoyen" ou sur le développement des usages des NTIC, des services et des contenus » et son ambition est de « contribuer à la création d'une grande communauté du savoir à l'échelle de la région pour en faire l'un des tous

premiers territoires européens en matière de création numérique, d'innovation pédagogique et de développement de l'économie de la connaissance ».

La mise en place des réseaux et infrastructures hauts débits illustre la volonté de la Région de développer « une véritable boucle de contenus numériques, une plate-forme régionale fédératrice réunissant l'ensemble de la communauté éducative ainsi que les pôles régionaux de création et de production numériques de manière à ouvrir chaque jour un peu plus la voie à des expérimentations innovantes dans le champs des nouveaux usages éducatifs ».

Le raccordement de vingt lycées pilotes à ce réseau régional de très hauts débits, « avec une approche résolument orientée vers les usages éducatifs en ligne », « la mise en œuvre sur le pôle de Sophia Antipolis d'un campus des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, l'implantation à Arles de l'école Sup Info Com et d'un IUT, structures d'enseignement spécialisé dans la formation aux métiers de l'infographie et de la communication, la mise en place d'un projet innovant, " Université numérique en région PACA " qui associe (et c'est une première) les six universités de la région... », mais aussi « le développement à Marseille sur l'ancienne friche de la Belle de Mai au cœur du projet d'aménagement Euroméditerranée de l'hôtel d'entreprises des industries de la communication avec notamment l'Incubateur national des produits et des services du multimédia éducatif et culturel » sont autant d'illustrations de l'implication de la région PACA dans les domaines de la formation, mais aussi du développement économique.

Se félicitant que le Conseil général des Bouches-du-Rhône participe à ces Rencontres pour la 9^e année consécutive, **Janine Ecochard** rappelle ensuite que l'opération **Ordin@13**, mise en place par le Conseil général, est « une expérience unique en Europe d'introduction massive des TIC en faveur de l'éducation » et que ce « dispositif tend à rendre " intelligents " les 180 collèges publics du département en les câblant intégralement et en les équipant de bornes wifi ».

Après « le scepticisme, voire même parfois l'agressivité », rencontrés lors du lancement du projet, le premier bilan est satisfaisant, puisque « 32 000 collégiens et professeurs de 4^e se sont déjà appropriés les ordinateurs portables qui leur ont été distribués », « 130 emplois d'accompagnateurs techniques d'informatique ont été recrutés et mis à disposition des établissements » et que « plus de 97 % des établissements publics et privés du département ont adopté le dispositif ».

Les fédérations des parents d'élèves « sont totalement partie prenante dans ce dossier », et « dans le cadre des compétences partagées avec l'État », un conseil

de concertation a été créé, co-présidé par Madame Ecochard et l'inspecteur d'académie.

Reprenant à son compte le précepte des Rencontres de l'Orme « observer pour agir, rencontrer pour échanger, s'informer pour décider », **Martine Vassal** brosse le tableau des efforts engagés, notamment depuis 1998, par la Ville de Marseille pour le développement des nouvelles technologies.

« L'accueil des entreprises, des investisseurs dans le domaine des télécoms, des industries de l'information » a été favorisé par la politique immobilière et foncière mise en oeuvre « notamment sur le pôle multimédia de la Belle de Mai » ; l'investissement des établissements d'enseignement supérieur dans le domaine des nouvelles technologies s'est développé, comme en témoignent l'IAAI, le Campus virtuel national Avicenne, l'Université euroméditerranée Thetys, l'EJCM... ; enfin, le budget consacré à l'intégration de l'informatique dans les écoles élémentaires a été augmenté sensiblement, notamment avec l'équipement progressif des écoles maternelles depuis septembre 2003 avec un poste minimum par école, mais aussi avec le déploiement du système " partage ", « espace web sécurisé qui est réservé aux enseignants et à leurs classes... spécifiquement ouvert à toutes les écoles marseillaises qui en font la demande ».

Jean-Pierre Chevalier, au nom de **Jean-Michel Lacroix**, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, souligne l'intérêt porté par celui-ci aux Rencontres de l'Orme, et se réjouit du pari « tout à fait gagné » de ces nouvelles Rencontres « plus concentrées dans l'espace et dans le temps ». La présence de nombreux enseignants, mais aussi d'élèves sur l'École Communicante, « est le signe qu'en neuf ans, l'Orme a réussi son pari qui était de s'implanter de manière durable dans les établissements de l'académie ». Si, pour l'académie, « c'est un véritable défi que d'avoir des collectivités territoriales aussi actives... », cela conduit aussi le Rectorat « à favoriser les initiatives qui sont prises dans le cadre de ses missions nationales ».

Ainsi, sur l'opération **ordin@13**, « il a déjà pris ses responsabilités puisque actuellement tous les produits qui sont proposés aux collèges des Bouches-du-



Les Dossiers de l'ingénierie éducative

Les Espaces numériques de travail et l'Espace numérique des savoirs intéressent l'action de l'État et des collectivités territoriales, l'organisation des établissements scolaires et la place donnée à l'individu dans les sphères éducatives, associatives et familiales. Ils obligent à faire preuve d'une cohérence renforcée :

- au niveau ministériel, afin de fournir un cadre de référence et d'accompagner les initiatives éparpillées ;
- au niveau de l'établissement et des récentes communautés éducatives délocalisées qui doivent maîtriser une profusion de services, des ressources éparpillées et de nouveaux usages.

Les Dossiers de l'ingénierie éducative et l'Orme se dégagent du seul contexte technique pour mettre en évidence les attendus pédagogiques et éducatifs de ces espaces.

Pour en savoir plus :
<http://www.cndp.fr/DossiersIE/46/som46.asp?menu=sdI>

Rhône sont en phase d'expertise par les corps d'inspection (qui) exerceront leur activité de conseil auprès des équipes pédagogiques ».

Dans cet esprit, le recteur Lacroix a ainsi été amené à créer une « Direction Académique des Technologies des Systèmes d'Information (DATSI) qui est une réponse à ces nouveaux défis », et à renforcer les dispositifs d'aide et de conseil de proximité aux établissements scolaires.

Enfin, les enseignants « qui ont la chance, mais qui ont aussi l'angoisse de participer à ces opérations », attendent des réponses pertinentes à leurs interrogations : les Rencontres de l'Orme et la qualité des relations que nous avons avec les collectivités témoignent de la progression des usages pédagogiques dans le domaine du numérique et augurent du succès de ces usages ».

Au nom de Monsieur le Recteur, J.-P. Chevalier exprime le souhait que les Rencontres de l'Orme perdurent dans leur forme actuelle, rejoignant en cela tous les intervenants : **rendez vous est donc pris pour les 10^e Rencontres de l'Orme en 2005 au Palais du Pharo à Marseille.**

Quelles politiques publiques, pour quelle éducation ? Les ENT, l'ENS. Quels dispositifs de soutien, d'incitation ?

Les politiques publiques en matière d'éducation sont régies par la répartition des compétences et des charges entre l'État et les collectivités territoriales en référence aux lois de décentralisation actuellement en vigueur.

Dans un contexte d'évolution de cette répartition, il n'était pas inintéressant d'écouter les deux parties, ce qui fut fait au travers d'expériences et d'exemples concrets : actions de la direction de la Technologie pour le ministère, actions des collectivités territoriales sur les cas du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de celui d'Ile-de-France, du Conseil général des Bouches-du-Rhône, de la Ville de Marseille et d'interventions plus ponctuelles.

Pour autant, le besoin de clarification manifesté tant par les intervenants que par les participants à la table-ronde allait bien au-delà.

Caricaturalement, si on fait sien le reproche fait au système éducatif d'abuser des sigles, on peut dire qu'il y avait là matière à information sur ce que sont et qu'apportent ou apporteront les ENE, ENS, ENT, CNS, KNÉ... Au-delà de la boutade, on a pu constater l'importance dorénavant attribuée à l'offre de contenus telle que des acteurs publics (CNDP, ONISEP, France 5...) ou des acteurs privés (éditeurs, producteurs, diffuseurs) peuvent la formuler, en regard des besoins, voire de la demande, mais en tous cas de la responsabilité reconnue de la communauté éducative, le tout sans occulter les dimensions économique ou de service public.

Le débat a donc pris tout son sens parce qu'y ont participé des représentants non seulement de l'État et des collectivités mais aussi des acteurs publics et privés dont le souci et la responsabilité partagés concernent bien l'usage des TICE et tout particulièrement des services et contenus mis à disposition.

En matière de politique publique, l'État, avec son projet Schéne (Schéma d'Édition Numérique pour l'Éducation), cherche à apporter une réponse en matière de structuration de la demande, ce qui correspond à un souhait des producteurs et éditeurs de contenus et de services.

Par ailleurs, et complémentirement, c'est aussi de structuration dont il est question lorsque l'État, avec le concept d'Espace Numérique des Savoirs (ENS), tente d'organiser l'offre en ligne. C'est en effet dans

ce contexte que sont nés tant le Canal Numérique des Savoirs (CNS) que le Kiosque Numérique d'Éducation (KNÉ).

Enfin toujours structuration lorsqu'il s'agit de mobiliser tous les acteurs publics et privés dans un souci de développer et de mettre à disposition des ressources numériques éducatives.

Les collectivités locales, quant à elles, regardent avec intérêt ce positionnement de l'État car toutes expriment qu'elles sont un peu à la croisée des chemins – du moins pour celles qui ont adopté une politique de généralisation de l'usage des TICE – dans le respect de leurs compétences. Ces dernières expriment qu'ayant fait un effort important pour doter les établissements en matériels et en réseau, elles sont maintenant confrontées à la nécessité de créer et d'alimenter des plates-formes de services et de contenus.

Ce qui pose la question du rôle joué par les communautés éducatives... Rôle joué par les établissements scolaires qui, in fine, sont ceux qui effectueront le choix des ressources correspondant à leurs besoins pédagogiques ; rôle joué par les parents d'élèves en tant qu'acheteurs de certains produits ou services ; rôle joué par les uns et les autres dans la formulation de demandes de ressources éducatives et culturelles. Côté politique publique on perçoit donc bien que le jeu est un jeu à trois : État, collectivités territoriales et usagers. Les règles du jeu, si elles se mettent progressivement en place, ne sont pas considérées comme suffisamment maîtrisées par les collectivités dont les compétences, de surcroît, ne s'arrêtent pas au domaine éducatif mais touchent - entre autres - à l'aménagement du territoire et au domaine social.

On peut légitimement penser, en effet, que c'est un propos social qui a conduit certains Conseils régionaux à offrir gratuitement les livres scolaires aux lycéens...

Apparaît alors l'interrogation de savoir si l'usage éducatif du numérique ne repose pas sous un jour nouveau la question des frontières entre les compétences des trois protagonistes d'une politique d'éducation en matière de ressources et si, dans le cadre d'un schéma directeur national, il n'appartiendrait pas à l'établissement de proposer et au ministère d'agréer.

Intervenants :

Jacques PHILIPPOT, chef de projet MaTICE (Marseille Technologies de l'Information pour la Culture et l'Éducation)

Gilles BRAUN, chef du bureau de la production et de la diffusion du multimédia éducatif à la direction de la technologie du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Bernard BUSSER, Directeur de l'Éducation, Conseil général des Bouches-du-Rhône

Dominique MARCHAND, responsable de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ville de Marseille

Eric MAZO, chargé de mission TICE, Conseil régional PACA

Soutien et incitation comportent bien évidemment un volet économique. Le « qui paye quoi » reste un nerf important de l'action et l'occasion d'incompréhensions, voire de visions stratégiques différentes, et cette fois tant dans le secteur public que dans le secteur privé. D'aucuns en développant le KNÉ souhaitent l'affirmation d'un système concurrentiel. D'autres (CNS) pensent que le marché n'est pas dans une logique économique purement marchande, justifiant ainsi un dispositif qui mobilise les moyens de l'État, des collectivités et de services publics. Ce qui apparaît à chacun incontournable, c'est le niveau décisionnel d'achat des ressources qui appartient, qui à l'établissement, qui aux familles. Ainsi s'expliquent les dotations financières de l'État et des collectivités à l'endroit des établissements mais qui entraînent de facto un marché éclaté.

Il est important enfin de regarder avec attention comme une autre forme d'incitation et de soutien l'initiative de certaines collectivités visant à développer l'économie locale en finançant une aide à la production multimédia de contenu qui, si elle ne concerne pas que l'éducatif, peut en favoriser le développement.

Pour autant que des expressions comme « milieu du gué » aient été utilisées en plusieurs circonstances par les participants au cours de ce débat, il est clair que l'on assiste sur le cas particulier de l'accès aux ressources numériques à la concrétisation du rôle que jouent les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement dans l'émergence d'une demande et d'une offre locales. Il est tout aussi évident que c'est à travers une collaboration des acteurs publics et privés tant au niveau local que national, qu'émergera un dispositif original et rationnel de création, de mise à disposition et d'usage des ressources éducatives sur support numérique.

CNS, KNÉ, ENS, Schéne

Sous l'impulsion du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, et pour répondre à la demande croissante des enseignants, élèves, établissements scolaires et collectivités locales, une quarantaine d'éditeurs se sont regroupés en deux GIE (Groupement d'intérêt économique) pour proposer des catalogues communs de ressources pédagogiques numériques en ligne :

- le **Canal Numérique des Savoirs (CNS)** regroupe 25 éditeurs privés et publics (www.cns-edu.net)
- le **Kiosque Numérique de l'Éducation (KNÉ)**, regroupe quant à lui sept éditeurs privés (www.kiosque-edu.com)

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de l'**Espace Numérique des Savoirs (ENS)** mis en place par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et qui vise la constitution d'une offre numérique en ligne. www.educnet.education.fr/ENS/ressources.htm

Le **Schéne (Schéma de l'édition numérique pour l'enseignement)**, autre projet mené par le ministère, a pour objectif de rapprocher les attentes du système éducatif et le savoir-faire de l'industrie française du multimédia : dans un premier temps, il doit faire émerger les demandes issues de groupes de travail académiques et les traduire en termes de nouveaux besoins en matière d'objets numériques. <http://www.educnet.education.fr/res/schene.htm>

Quels rôles pour les parents dans la communauté éducative virtuelle ?

La table-ronde « Parents d'élèves » a permis la confrontation des points de vue de trois collectivités territoriales hors région représentées par les Conseils généraux des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et par la Ville de Grand-Quevilly (Seine-Maritime), et des trois grandes associations de parents d'élèves que sont la FCPE, la PEEP et l'UNAPEL. Les échanges ont été marqués par un fort intérêt pour l'opération Ordin@13 ainsi que par les préoccupations liées à l'usage du multimédia (sécurité des élèves, respect des libertés, validité et pluralité des sources d'informations, éducation critique) au sein de l'établissement scolaire.

Les trois représentants de collectivités présents à la table-ronde ont fait part de leur curiosité pour le projet Ordin@13, mais aussi de leurs propres **expériences et démarches locales à destination des parents d'élèves** :

- **La Ville de Grand-Quevilly (Seine-Maritimes)** a le projet de mettre à disposition des élèves de CM1 et CM2 des ordinateurs à domicile.
- **Le Conseil général des Hauts-de-Seine** mène un travail avec des principaux de collège volontaires sur la place des parents d'élèves dans les collèges, en collaboration avec un sociologue et un psychologue. Ce travail a permis de mettre en évidence, qu'en dépit des intentions, on observe dans les faits que ce sont essentiellement des actions d'informations « descendantes » qui sont mises en place à destination des parents d'élèves. Est posée la question : quelle relation, symétrique ou asymétrique, possible ?
- **Le Conseil général du Val d'Oise** met en place un dispositif d'accompagnement à la scolarité qui touchera environ 100 collèges. Ce dispositif se présente sous la forme d'aides aux associations qui mettent en place des projets association/collège pour certains collégiens. Une interrogation forte se pose alors : comment associer les parents ? L'outil multimédia est un moyen possible de liaison. Mais une opération comme celle d'Ordin@13 semble prématurée et suscite un scepticisme certain au Conseil général du Val d'Oise.

Autour de cette table-ronde, il a surtout été débattu du projet Ordin@13 à propos duquel le directeur adjoint du CRDP d'Aix-Marseille a pu apporter des compléments d'informations.

Le projet Ordin@13 paraît, de l'avis de la majorité, avoir été conduit de façon remarquable et professionnelle. Les associations de parents d'élèves ont no-

tamment apprécié d'avoir été associées au projet dès le départ.

Un petit historique du projet a été rappelé : une étude a été menée en amont pour prendre en compte les expérimentations existantes (Landes, Cartable numérique en Savoie). Six groupes de travail ont été constitués pour aborder les différents aspects liés à la mise en œuvre du projet. Celui-ci a été mené dans une logique de conduite du changement. Tous les obstacles objectifs ont été levés : mise à disposition d'un Assistant Technique Informatique (ATI) dans chaque collège pour résoudre les dysfonctionnements techniques, mise à disposition de contenus adaptés...

Il faut envisager une période d'environ cinq ans pour que s'opère le changement de pratiques lié à ce projet. Il y a eu volonté de ne pas forcer l'enseignant, les parents, l'établissement, et un consensus existe pour dire que le déploiement des portables sur tout un département, a posteriori, s'avère positif. Le court délai dans lequel il s'est effectué a été moteur, et il a constitué un « déclic » pour tous, « interpelle » parents, enseignants...

Les parents d'élèves ont constaté la « réactivité » d'une majorité d'enseignants. De par sa capacité d'évocation, l'outil informatique peut apparaître adapté de façon plus immédiate à certaines disciplines : mathématiques (notamment pour la géométrie), histoire-géographie, etc. Mais des usages pertinents sont mis en évidence dans toutes les matières. Beaucoup de ressources existent. Du coup s'impose une forte nécessité pour l'enseignant, et pour l'élève, de pouvoir repérer celles qui leur seront les plus appropriées.

L'accès des familles aux notes rencontre un succès très fort. Cependant, les associations de parents d'élèves remarquent que si la circulation d'information du professeur vers la cellule familiale fonctionne bien, la communication dans le sens famille - enseignants démarre doucement.

Intervenants :

Gisèle BENOIT – FCPE
FCPE-13@wanadoo.fr

Vincent PUGLIESI – FCPE
FCPE-13@wanadoo.fr

Mireille GOYET – PEEP
peep-ad13@wanadoo.fr

Cécile VIGNES – PEEP
peep-ad13@wanadoo.fr

Claire CORNET – UNAPEL
claire.cornet@unapel.org

Maelise LANGUMIER –
Conseil général des Hauts-de-Seine
mlangumier@cg92.fr

Adeline RANNOU – Conseil
général du Val d'Oise
adeline.rannou@valdoise.fr

Christophe LANNIER -
Ville de Grand-Quevilly
christophe.lannier@ville-grand-quevilly.fr

Gérard PUIMATTO - CRDP
Aix-Marseille
gerard.puimatto@ac-aix-marseille.fr

Hélène COUSIN – ORME
helene.cousin@ac-aix-marseille.fr

L'appropriation de l'outil dans chaque famille reste quelque chose de très individuel, de non généralisable. Pour s'en faire une meilleure représentation, la FCPE 13 a adressé, début février, un questionnaire à ses adhérents via son journal d'informations départemental, et en attend le retour.

Par l'intermédiaire de l'élève, c'est à toute la famille que la mise à disposition du portable s'adresse. Ainsi, au-delà du projet éducatif, le projet Ordin@13 constitue, au moins autant, un projet social.

Une condition à la réussite de ce projet est de garantir l'égalité des familles devant cet outil. Une initiation est nécessaire pour les parents ne maîtrisant pas l'outil informatique. Des séances de prise en main organisées par des professeurs se font déjà dans certains établissements, à l'initiative de ces derniers (et en dehors des temps scolaires). Les associations de parents d'élèves interviennent également dans ce domaine. Ces séances constituent un moyen supplémentaire d'encourager les parents à venir au collège, de vaincre la peur de certains d'entre eux.

Les associations de parents d'élèves voient dans le projet Ordin@13 :

- un outil de lien social ;
- le moyen que tous les enfants puissent apprendre à mieux utiliser l'outil informatique ;
- un « outil levier pour ouvrir l'école » pour la rendre davantage républicaine (l'impression de « fermeture » de l'école est en effet fortement perçue par de nombreux parents), et un outil de décloisonnement entre le collège et les familles : l'ordinateur doit permettre au collège de faciliter les contacts bidirectionnels.
- un outil pour communiquer sur l'orientation des élèves.

Les associations de parents d'élèves sont attentives :

- au problème de protection des enfants par rapport à Internet, à la validité des contenus et au filtrage des sites non conformes aux valeurs déontologiques républicaines ;
- aux questions d'atteintes aux libertés soulevées par Internet (non-confidentialité des courriers, traçabilité par le provider des sites visités par l'élève exploitée ensuite à des fins de marketing ciblé) ;
- à la nécessité de développer le regard et l'esprit critiques des enfants face aux contenus et usages d'Internet ;
- aux exigences liées à la recherche et l'exploitation documentaires, afin que les informations mises à disposition ou recueillies par les élèves ne soient pas trop partielles ;
- à la nouvelle donne introduite par l'usage des nouvelles technologies : répercussions sur le travail de l'enseignant et la place de l'élève, la possibilité offerte de développer la créativité de groupe, etc.

Les associations de parents d'élèves soutiennent l'intégration du multimédia et soutiennent les enseignants dans cette intégration.

Le cas des Contrats Éducatifs Locaux

L'atelier a permis de rappeler que le « temps libre » de l'enfant est potentiellement éducatif et d'appréhender combien la communauté éducative est large et diverse dès lors que l'on se place dans une approche globale de l'éducation. Cette approche globale est une des caractéristiques du dispositif Contrat Éducatif Local (CÉL). Elle est une condition possible pour qu'activités scolaires et temps libre ne soient plus dressés en opposition. L'élève et les familles, l'établissement scolaire et les enseignants eux-mêmes, ressentent de plus en plus l'existence d'un cloisonnement qui déconnecte le système scolaire du reste de la vie quotidienne, devient pour trop illogique et porte préjudice à la construction de sens chez l'élève.

Se sont imposés au fil des échanges de l'atelier, non pas tant la valorisation de tel ou tel usage du multimédia, mais davantage l'usage croissant de ces nouvelles technologies d'information, leur appropriation si rapide par les jeunes, et, liée à ce contexte, l'urgence impérieuse de dispenser une éducation critique aux médias, pour mieux protéger et « armer » les enfants face aux images violentes, manipulations ou conditionnements. Cette éducation nécessite l'implication tant des enseignants que des acteurs éducatifs du temps libre. Elle concerne l'ensemble de la communauté éducative.

Les enjeux sociaux soulevés par les usages des techniques de l'information et de la communication sont tels qu'il importe que les acteurs scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires mènent une réflexion les amenant à se positionner et à articuler leurs actions éducatives respectives.

Quelle définition de la communauté éducative ? Le cas des Contrats Éducatifs Locaux.

Le dispositif Contrat Éducatif Local est un dispositif récent, défini par les circulaires interministérielles du 09/07/1998 et 25/10/2000, et qui résulte d'une volonté commune d'action en matière d'éducation globale (ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Ville). Début 2003, 8 622 communes étaient recensées, inscrites dans ce dispositif. Tous les partenaires et acteurs éducatifs sont mobilisés pour favoriser la réussite des enfants et des jeunes en articulant et équilibrant au mieux temps scolaire et temps libre.

Concrètement la démarche pour la mise en œuvre d'un Contrat Éducatif Local est la suivante :

- constitution d'un comité de pilotage local multi-partenarial (élus, institutions, employés municipaux, associations, enseignants, parents, jeunes) ;
- choix d'un coordinateur chargé du suivi et de la concertation ;
- réalisation d'un diagnostic par un organisme extérieur ;
- repérage des objectifs éducatifs locaux en cohérence avec les objectifs institutionnels départementaux ;
- élaboration de fiches projet-action et d'outils d'évaluation correspondants ;
- rédaction définitive du contrat sous la forme du cahier des charges type élaboré par l'instance départementale de pilotage (DRDJS).

La FCPE (association de représentants de parents d'élèves), présente dans le public de l'atelier, souligne la confirmation par le grand débat national sur l'école de l'importance de la notion de coéducation école/familles/partenaires hors école : cette notion a émergé pratiquement chaque fois dans les différents débats locaux.

La FCPE souligne également la quasi-absence d'élèves pour participer à ce débat. Cette absence pose questions : pourquoi cette absence ? quelle place laisse-t-on au jeune, à l'élève, dans les phases de construction et de réflexion de la communauté éducative ? Il en fait pourtant bien partie !

Intervenants :

Dominique LIAUTARD – EJCM
liautard@ejcm.univ-mrs.fr

Ali BELGHIHT – AFAFE
ali.belghith@wanadoo.fr

Henri NIEDEROEST - Collège de Tarascon
ce.0131611F@ac-aix-marseille.fr

Jean VIOLET – DRDJS
jean.violet@jeunesse-sports.gouv.fr

Emmanuel VERGES - ECM Friche de la Belle de Mai
everges@lafriche.org

Michel LEROY - Fédération des AIL
fail13@lalique.org

Jean-Marc SUARNET – Francas
Francas13@wanadoo.fr

Odile CHENEVEZ - IUFM-CLEMI
o.chenevez@aix-mrs.iufm.fr

Delphine CAMOLLI - TILT
tilt.asso@wanadoo.fr

Pourquoi cet atelier aux 9^e Rencontres ?

L'Orme, s'est jusqu'à présent principalement intéressé aux usages du multimédia dans le cadre des établissements de l'Éducation nationale. Or l'éducation dépasse le cadre strictement scolaire, elle concerne en premier lieu les parents, elle concerne également toutes les associations, structures et tous les acteurs éducatifs qui œuvrent pendant les temps péri-scolaires et extra-scolaires. Il est donc logique que l'Orme vienne à prendre davantage en compte les usages éducatifs du multimédia « hors l'école ».

La thématique retenue pour les Rencontres de l'Orme, cette année, « Quels défis pour les nouveaux espaces numériques d'éducation ? » tombe à point nommé pour élargir le public des Rencontres à tous les acteurs de la communauté éducative considérée dans une approche globale : établissements scolaires, familles, associations, collectivités... Car le multimédia constitue un outil de communication de nature à « ouvrir » davantage l'établissement scolaire en l'affranchissant des frontières spatiales que constituent les murs des établissements et des classes, et des frontières temporelles que constituent les emplois du temps des classes et des enseignants.

C'est dans le même esprit d'approche globale de l'éducation, à laquelle s'ajoute la volonté de mettre en cohérence tous les acteurs éducatifs et leurs partenaires, qu'a été mis en place en 1998 par circulaire interministérielle le dispositif Contrat Éducatif Local. 8 622 communes étaient recensées début 2003 qui se sont inscrites dans ce dispositif.

Le temps libre est plus important qu'on ne le croit, et plus éducatif qu'on ne le dit.

Le temps libre (télévision, loisirs, famille) est beaucoup plus important que ce qu'il est communément perçu : il occupe 33 % de l'année d'un enfant (contre 41 % pour le sommeil, 14 % pour l'école, les trajets et les devoirs et 12 % pour les soins personnels et les repas). Indispensable à la construction de la personnalité, il est aussi un des temps d'apprentissage de la vie sociale. En ce qui concerne les activités mises en œuvre pendant ce temps par des associations et dans le cadre des Contrats Éducatifs Locaux, l'évaluation récente menée en 2003 dans les Bouches-du-Rhône montre que le sport prédomine (33 %), suivi par l'éducation artistique et culturelle (30 %). Viennent ensuite les activités manuelles éducatives (11 %), l'accompagnement à la scolarité (9 %), l'éducation à l'environnement, les activités scientifiques et techniques (7 %), les jeux (6 %). Les 13 % restant correspondent aux autres animations. Après la priorité donnée en 2000 pour développer l'éducation artistique et culturelle, c'est à la culture scientifique et la sensibilisation à l'environnement que la priorité est maintenant donnée, dans un souci d'équilibre et de prise en compte d'enjeux actuels liés à la désaffection des jeunes des formations scientifiques et techniques et aux préoccupations environnementales.

Les jeunes enfants adhèrent volontiers aux activités qui leur sont proposées, les adolescents leur manifestent un intérêt plus détaché.

Sur Tarascon, il apparaît que si les activités des CÉL marchent bien avec les élèves du primaire, ce n'est en revanche pas le cas avec les adolescents. Seuls 40 élèves sur 900 du collège René Cassin y adhèrent ; ce sont les activités pétanque, derbouka (percussion) et journal qui recueillent le plus de succès. Les jeunes n'adhèrent pas aux activités toutes faites, finies. Ils s'impliquent davantage à inventer leur vie en bande.

L'évaluation des CÉL menée en 2003 dans les Bouches-du-Rhône confirme la participation prédominante des 6-11 ans (61 % du public) par rapport aux collégiens (26 %) et aux enfants d'âge maternel (13 %).

Souvent, les jeunes ne sont pas au courant des activités qui leur sont offertes. Pourquoi ne pas utiliser les nouvelles technologies dont ils se sont emparés (téléphone portable, etc.) pour faire aller l'information à eux (tout en veillant à éviter le « tout ficelé » qui leur répugne) ?

Le bouche-à-oreille est aussi un moyen de les joindre : pour être efficace, il s'agit alors de trouver

le jeune du collège le plus à même d'informer et motiver ses camarades aux activités proposées.

L'école souffre de son cloisonnement par rapport à ce qui se passe « hors l'école ».

Le Clemi souligne à quel point les enfants souffrent de la séparation télévision/école. Pourquoi leur média privilégié a-t-il si peu droit d'entrée à l'école ?

Les jeunes en rupture avec l'école sont accueillis dans les structures « hors l'école » pour éviter que leur rupture soit aussi sociale. Ces structures deviennent des lieux d'éducation permanente et alternative (tout en veillant à communiquer avec le système scolaire).

Pour prendre en compte cette réalité « hors école », le collège René Cassin à Tarascon travaille en articulation avec un dispositif plate-forme de professionnalisation pour permettre aux élèves un retour au pays d'origine avec une qualification (dans le collège, 100 élèves sont primo-arrivants du Maroc).

L'ouverture des établissements scolaires en dehors des horaires scolaires et pendant les vacances peut contribuer au décloisonnement de l'école.

Le décloisonnement s'opère plus facilement sur des thèmes transversaux ou sociaux que sur les savoirs disciplinaires. En témoigne l'ECM (Espace Culture Multimédia) qui travaille davantage avec les fournisseurs ou CPE et dans le cadre de CECS (Comité d'Éducation à la Citoyenneté et à la Santé).

L'école n'a pas encore mesuré l'ampleur du changement hors école introduit par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) qui développe un mode d'évaluation mieux adapté aux notions mêmes d'éducation ou de formation. La VAE se situe en « rupture » avec l'évaluation scolaire bâtie sur une notation qui, le plus souvent, se réfère plus à de simples savoirs qu'à de réelles compétences.

La prise en compte de la communauté éducative (dans son sens large) dans une approche éducative globale peut-elle être une réponse à ces décloisonnements et ruptures ?

Si oui, alors il importe que l'IUFM ne rejette plus (en invoquant le manque de temps) les propositions faites par la DRDJS de venir présenter le dispositif Contrat Éducatif Local dans les formations des futurs enseignants.

Les acteurs éducatifs « hors l'école » souffrent de statuts encore trop souvent précaires, de formations superficielles, du manque de reconnaissance, de difficultés de financement.

L'évaluation menée en 2003 pour les Bouches-du-

Rhône montre « de réels besoins en terme de professionnalisation des intervenants dans les activités CÉL ». 9 % des intervenants sont sans diplôme, 48 % possèdent un BAFA ou un BAFD leur permettant d'encadrer « à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents (...) ».

Le réalisme impose donc de ne pas échafauder de projets trop ambitieux, décalés par rapport aux compétences professionnelles disponibles.

Le témoignage de l'association Tilt confirme ce propos. Pour cette association qui intervient à la fois dans les deux cadres, scolaire et temps libre, le cadre scolaire permet d'approfondir davantage le travail proposé aux enfants (encadrement stable, importance donnée au projet pédagogique...). Le travail réalisé avec les cadres sociaux est plus difficile (travail trop précaire, mal reconnu). Si des structures telles que les Maisons de la Culture bénéficient de financements conséquents, pour d'autres structures le manque de reconnaissance et, liées à lui, les difficultés de financement posent problème.

Le temps passé par l'enfant devant la télé est important, il est urgent de lui dispenser une éducation critique à l'image.

Le cinéma n'est pas qu'un loisir. En projetant des films dans le quartier en plein air, l'association Tilt tisse des liens avec la population tout en promouvant le cinéma en tant que culture. Cette même association intervient également auprès des enfants pour promouvoir l'éducation à l'image, capitale, vu le temps passé par l'enfant devant la télévision.

Si l'école a, dans ses missions fondamentales, celle de former le citoyen, alors elle se doit de participer à l'éducation aux médias des enfants. Doit alors être débattue la question sur :

- qu'est-ce qui va particulièrement relever de l'école ?
- qu'est-ce qui va relever du temps libre ?

Exemple d'un cas concret : « Que faire devant les images de violence ? ». Le Clemi a mené une réflexion et propose des pistes d'actions.

Le programme Educaunet, sur lequel a aussi travaillé le Clemi, fait, lui, le point sur les risques liés à l'usage d'Internet, et, concernant leur traitement, propose un repérage sur ce qui relève de l'école, ce qui relève des familles et ce qui relève du péri-scolaire. Il ne peut pas suffire d'interdire à seule fin de protection. En sensibilisant aux risques et proposant des réponses possibles, se crée un lien permanent entre protection et éducation.

On ne saurait se contenter d'une éducation aux médias à l'école, qui se limiterait aux seules préoccupations pédagogiques propres à chaque discipline

scolaire. Cette éducation intègre l'éducation à l'image, à la publicité, des préoccupations sociales et citoyennes.

Concernant l'appropriation des outils technologiques, de quelle prérogative l'adulte peut-il encore se prévaloir, ou à quel niveau ?

Dans la perspective de la zone euro-arabe et de la communauté éducative euro-arabe, l'AFAFE a pour préoccupation l'éducation au savoir vivre ensemble. Le multimédia constitue un levier pour les apprentissages et les échanges. Les espaces numériques constituent des lieux de rencontres hors des structures traditionnelles, relativement rigides, des pays maghrébins.

Pour l'ECM, l'écriture sur le web constitue un moyen possible pour le jeune de devenir auteur. Se pose ensuite la question du comment passer de devenir auteur sur le web à devenir acteur de la société ? Le multimédia favorise le développement et l'émergence de l'individu. On constate que de nombreux enfants possèdent un téléphone portable quand leurs parents n'en ont pas. On constate la peur de certains parents d'élèves sur l'opération Ordin@13. Les enseignants sont en déficit de formation par rapport aux nouvelles technologies. Cette formation d'ailleurs ne leur apparaît à priori pas prioritaire tant que la plus-value pédagogique de l'outil multimédia ne s'impose pas.

Ne se trouve-t-on pas à une phase charnière ? Les jeunes vont-ils prendre le pouvoir parce qu'ils auront le pouvoir informatique ?

Parents, enseignants... c'est la communauté éducative toute entière qui doit s'approprier le multimédia.

Pour en savoir plus :

AFAFE (Association Franco-Arabe pour la Formation et l'Éducation) <http://perso.wanadoo.fr/zenith-developpement/francais.htm>
L'AFAFE œuvre à la création d'une école euro-arabe d'enseignement général et professionnel adoptant un bilinguisme équilibré et ouvert sur la langue arabe et les langues européennes : école républicaine, respectueuse du principe de laïcité, à la fois lieu de savoir et d'apprentissage mais surtout espace privilégié pour le développement et la solidarité.

CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) : www.clemi.org/
Ce centre dépend du ministère de l'Éducation nationale et est chargé de concevoir et de développer des programmes d'éducation aux médias.

DRDJS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports) : www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/dr013/cel.htm

EJCM (École de Journalisme et de Communication de Marseille) www.ejcm.univ-mrs.fr/vflash/index.htm

ECM (Espace Culture Multimédia) Friche de la Belle de Mai : www.lafriche.org/ecm/

Fédération des AIL (Ligue de l'Enseignement) www.federation-ail.org/

Franças www.franças.asso.fr/
Les Francas pensent, et c'est maintenant repris par le plus grand nombre, que l'éducation des jeunes sur un territoire nécessite l'élaboration d'un projet global mettant en cohérence tous les acteurs éducatifs (école, famille, temps libre). Plusieurs fonctions sont à développer dans cette perspective : la concertation, la médiation, l'information.

TILT www.cinetilt.org/
Depuis trois ans, la préoccupation de TILT est de former des spectateurs actifs en proposant des ateliers pédagogiques d'approche du cinéma (analyse de séquence, production orale et écrite, exercices pratiques de cadrage, son, montage...).

La généralisation des équipements et des ressources... des interrogations partagées

Les avancées technologiques, les aléas d'un marché des contenus en pleine évolution, tant au niveau national qu'international, les politiques mises en œuvre par l'État et les collectivités, tendent à structurer et à généraliser les équipements, les ressources et les pratiques, mais posent simultanément des interrogations sur le devenir de certaines filières industrielles, sur l'utilisation des financements publics, sur la cohérence des dispositifs de validation et de promotion ou sur le positionnement économique et culturel de l'hexagone face à la concurrence internationale et aux modèles étrangers.

<i>Table-ronde / « Industrie des contenus »</i>	<i>16</i>
<i>Table-ronde / « Acteurs publics des contenus »</i>	<i>17</i>
<i>L'Incubateur Multimédia Belle de Mai</i>	<i>19</i>
<i>Atelier / « ENT, communautés enseignantes et logiciels libres »</i>	<i>21</i>
<i>L'implication des partenaires et des industriels</i>	<i>22</i>

Quels contenus, quels usages, quelle relation entre l'offre et la demande ? Nouvelles approches, nouveaux modes de diffusion

Intervenants :

Gilles BRAUN, chef du bureau de la production et de la diffusion du multimédia éducatif à la direction de la technologie du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Philippe PORTELLI, Agence de Promotion des Usages, responsable du département des ressources et technologies du CNDP

Michèle BARRIERE, présidente du GEDEM

Henri VERDIER, Éditions Odile Jacob

Jean-Luc AIMON, Éditions Cosa Mentale

Pierre-Yves LOCHON, directeur des actions stratégiques – France 5

Pour ce qui concerne l'Espace Numérique des Savoirs (ENS), une préfiguration est actuellement testée sur un panel limité d'établissements volontaires (1 500). Ce panel est aujourd'hui constitué, à l'issue d'un appel à candidatures qui a été lancé auprès des académies en mai 2002. Il comprend les IUFM et leurs antennes (environ 130 établissements), les centres de documentation pédagogique du réseau SCÉRÉN (environ 170 établissements), des écoles (environ 550), des collèges (environ 390) et des lycées d'enseignement général ou professionnel (environ 330).

De nombreuses demandes émanent aujourd'hui de collectivités locales, d'organismes publics (hôpitaux, bibliothèques...), d'établissements scolaires qui amènent à étudier plus rapidement que prévu l'ouverture de l'ENS à d'autres usagers que ceux participant à la phase de préfiguration.

L'accès à l'ENS est donc appelé à s'ouvrir sous la forme de bouquets de services de ressources numériques d'éducation en ligne. Des structures spécifiques, le Canal Numérique des Savoirs (CNS) et le Kiosque Numérique de l'Éducation (KNÉ) se sont créées dans ce but à la fin de l'année 2003 ; elles permettent dès à présent à de nouveaux établissements scolaires d'accéder à ces offres de ressources et d'intégrer de nouveaux éditeurs.

Il a été rappelé que ces structures spécifiques doivent encore définir des modèles marchands appropriés à la diffusion de leurs ressources numériques. Si le KNÉ a été développé comme un système concurrentiel, le CNS a lui été créé selon l'idée que le marché du multimédia éducatif ne découle pas d'une logique purement économique, marchande.

Pierre-Yves LOCHON, directeur des actions stratégiques de France 5 et président du conseil d'administration du CNS, a tenu à préciser que ce groupement se distingue de son concurrent par la présence d'acteurs publics aux côtés d'éditeurs privés (le CNS s'est constitué fin 2003 « sous l'impulsion du ministère »). Selon ce dernier, on est passé aujourd'hui d'une « politique de l'offre d'éditeurs à une politique de la demande des enseignants et des collectivités locales ». Le KNÉ est quant à lui persuadé que la mise en place d'un marché concurrentiel est à

la base d'une émulation favorable à l'émergence d'un marché stable pour le multimédia éducatif.

Il a également été rappelé par **Gilles BRAUN** que pour soutenir un marché fragile aujourd'hui, le ministère a fourni des « soutiens en amont » et des financements partiels de certaines ressources vendues aujourd'hui par le CNS. Dans la même logique, il a été rappelé que des financements ont été annoncés pour les collèges concernés par le dispositif Ordin@13 des Bouches-du-Rhône destinés à l'achat de ressources numériques.

L'avenir d'une édition numérique française éducative, associant les éditeurs privés et publics, est lié à la meilleure adéquation de l'offre de contenus numériques éducatifs avec l'attente des enseignants et des élèves (accès aisé, qualité des documents, droits d'usage acquis pour l'enseignement). L'enrichissement de l'offre disponible et la mise en œuvre d'un modèle économique viable sont les garants de son existence.

C'est pourquoi le développement de l'offre de contenus du projet ENS sera étroitement lié à la publication des attentes des utilisateurs, prévue dans le cadre du projet Schène (Schéma d'Édition Numérique pour l'Éducation). Le projet ENS est donc au cœur de ces enjeux.

Quelle offre pour les besoins des communautés éducatives ? Quelle place dans le cadre de projets de politique régionale ?

La table-ronde sur les politiques publiques en regard du développement des espaces numériques d'éducation a très largement abordé le propos de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales. Il était donc logique de donner d'entrée la parole à l'un et aux autres.

Ce que cette même table-ronde a fait apparaître, c'est le rôle déterminant joué sur l'usage des ressources numériques par les communautés éducatives qui sont souvent constituées en associations. En outre, les acteurs publics ne se réduisent pas aux seuls donateurs d'ordre mais rassemblent aussi des établissements publics tels le CNED, le CNDP, les CRDP, les établissements d'enseignement, les universités, etc., ou dans une acception plus large, là encore certaines associations. Ce nombre et cette diversité des acteurs publics ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec les communautés éducatives d'une part et les industriels du multimédia de contenu d'autre part ont de ce fait constitué le cœur des débats au sein de cette table-ronde.

Le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, qui a en responsabilité des établissements publics dont les statuts ou les missions prévoient la production et la diffusion de contenus sur supports numériques, s'attache, quant à lui, à structurer cette offre publique et à faciliter l'accès aux contenus innovants.

Le problème des droits est évidemment un des freins à la libre mise à disposition des contenus pour un usage éducatif. Il peut se poser pour les établissements publics s'agissant d'une mise à disposition de contenus sur un nouveau support ; il se pose dans le cas de contenus appartenant à des éditeurs privés pour lesquels une négociation au cas par cas doit avoir lieu. On sait, d'autre part, l'action du ministère en matière d'organisation de la diffusion dans le cadre de l'Espace Numérique des Savoirs.

Au niveau local, le maître mot des actions conduites par les collectivités territoriales est « usage ». Il apparaît de plus en plus évident aux responsables des collectivités que l'usage des équipements, surtout s'ils sont lourds ou généralisés (ordinateurs portables, hauts débits, liaison satellite), passe par l'organisation et la facilitation de l'usage des ressources et tout particulièrement en ligne.

Deux mesures sont prises dans cet esprit et dans le respect de la répartition des compétences entre l'État et le Département par le département des Bouches-du-Rhône : financement de l'établissement scolaire pour l'achat de ressources numériques ; financement des heures de connexion de l'élève hors établissement. Avec cette dernière mesure un pas est franchi qui ouvre sur le milieu familial. La communication avec l'élève et les parents devenant nécessaire, apparaissent des plates-formes de ressources portées ou soutenues par les collectivités. Un continuum s'établit avec les démarches du type « Internet citoyen » (ÉRIC du Conseil régional PACA) qui, elles aussi, aboutissent à la création de plates-formes de communication et de ressources visant cette fois tous les citoyens, donc le secteur familial.

On assiste ainsi à ce que les collectivités territoriales, sans quitter le champ de leurs responsabilités propres, s'intéressent de plus en plus à la création, à la production et à la mise à disposition de ressources numériques. C'est ainsi qu'une étape importante a été franchie par certaines collectivités, dont le Conseil régional PACA, en développant des fonds d'aide à la création et à la production multimédia. On comprend que cette mesure à visée économique peut aussi être porteuse de nouveaux produits ou services éducatifs numériques.

Ce souci de faciliter et de développer l'usage des contenus et services numériques implique la maîtrise des usages, donc une concertation et une étroite collaboration entre les différents acteurs concernés qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Au niveau local une opération comme *Ordin@13* a fait l'objet de concertations avec les représentants du rectorat, des établissements, les parents d'élèves, les syndicats, etc. On peut penser qu'une forme locale d'organisation de la concertation, de la réflexion, de l'observation des usages, mobilisant les acteurs depuis les donneurs d'ordre jusqu'aux usagers, est en train de voir le jour sur la problématique de l'usage des ressources numériques.

Cette forme renouvelée de collaboration devrait se poursuivre au fur et à mesure que se développeront de nouveaux contenus et de nouveaux services et ce dans le respect de la responsabilité de chacun. On peut donc raisonnablement imaginer, sinon souhaiter, que l'usage des ressources éducatives numériques soit

Intervenants :

Jacques PHILIPPOT, chef de Projet Matic (Marseille Technologies de l'Information pour la Culture et l'Éducation)

Gilles BRAUN, chef du bureau de la production et de la diffusion du multimédia éducatif à la direction de la technologie du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Jacques PAPADOPOULOS, directeur du CRDP de Nice

Alain BALTAYAN, directeur du CRDP d'Aix-Marseille

Jean-Pierre BROCARD, directeur de l'Incubateur Multimédia Belle de Mai

Bernard BUSSE, directeur de l'Éducation, Conseil général 13

Dominique MARCHAND, responsable de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ville de Marseille

l'occasion, au niveau local, de collaborations entre les acteurs concernés facilitant ainsi la difficile adéquation entre le besoin et la demande d'une part et l'offre d'autre part.

L'aspect collaboratif de l'organisation du développement de l'usage des contenus numériques concerne au niveau local d'autres acteurs publics que les collectivités et les communautés éducatives. Comme le souligne le représentant de l'Université de Toulon et du Var, c'est le cas des universités dans leurs actions de recherche et de formations sur les particularités de l'usage et de la production de contenus numériques qui, dans leurs formes les plus innovantes, ouvrent sur de nouvelles formes de médiatisation.

Comme l'indique le directeur du CRDP de Nice, c'est aussi le cas des CRDP dans leurs missions d'ingénierie, d'édition et de diffusion de contenus numériques.

Rappelons à ce propos que l'Orme est une mission nationale confiée par le réseau SCÉRÉN au CRDP d'Aix-Marseille.

Enfin, la présidente de l'association Tilt qui œuvre dans les écoles et les quartiers pour une sensibilisation voire une éducation aux médias, nous rappelle par sa présence que nombreuses sont les associations qui participent par leurs actions à l'accès et à l'usage des contenus.

Bien des acteurs qui se sont exprimés l'ont fait en pensant qu'une forme plus collaborative d'émergence d'une offre de contenus numériques faisant de l'utilisateur aussi un créateur et associant acteurs publics et privés pourrait constituer une des réponses aux problèmes qui se posent aujourd'hui et qui ont été évoqués au cours de cette table-ronde.

Entre présentations de produits innovants et débats animés

L'Incubateur Multimédia Belle de Mai participe aux Rencontres de l'Orme depuis sa création. Sa présence concrétise le lien entre l'Éducation, ses attentes, ses besoins, et les concepteurs de produits multimédias innovants. Cela lui permet de montrer pendant les Rencontres de l'Orme les nouveaux produits en fin d'élaboration, de les faire connaître aux enseignants, inspecteurs, chefs d'établissement ; en retour, les porteurs de projets ont les réactions « à chaud » du public auquel les produits sont destinés. L'Incubateur organise des débats sur des questions clés liées à l'interaction et aux relations public/privé dans le domaine des contenus numériques, de leur conception et de l'évolution des usages.

Pour cette 9^e édition des Rencontres, la formule « Les petits-déjeuners de l'Incubateur » a été reprise et son succès ne s'est pas démenti. Les petits-déjeuners avaient pour thèmes :

L'utilisateur coproducteur des savoirs

Participant du mouvement général de montée des individus au sein des systèmes, les TIC accompagnent et instrumentent la participation active de l'utilisateur à la production des savoirs, dans une démarche souvent collaborative. Un phénomène aux conséquences multiples, en termes de pédagogie, de représentation sociale des connaissances et de l'institution scolaire, en matière juridique et économique.

L'éducation hors-murs

Formation ouverte et à distance, autodidaxie, accès aux savoirs par les réseaux : les TIC favorisent une évolution importante de la diffusion de la connaissance hors des institutions traditionnelles (écoles, musées, etc.). Avec pour conséquence une irruption forte des acteurs privés dans le champ de la diffusion de la connaissance, traditionnellement dévolu en France au secteur public.

Ces rencontres-débats ont réuni des universitaires, des chefs d'entreprises du multimédia éducatif et culturel, des éditeurs, des inspecteurs (IPR/IA et IEN), des représentants des collectivités locales et des enseignants. Les débats ont été animés, le public participant activement.



L'idée n'était pas de faire le tour de la question d'une manière théorique, mais de partir d'exemples très concrets qui interpellent les modalités de transmission des savoirs, le rôle du secteur public et du secteur privé dans la création et la diffusion des produits.

Le dernier petit-déjeuner a été l'occasion de lancer le débat sur des affirmations « à l'emporte-pièce » que l'on entend ci ou là. Les réponses devaient se faire sur le mode : « d'accord/pas d'accord ».

Voici les questions, volontairement provocatrices :

« Les contenus multimédias ne se vendent pas ».

« L'intervention d'acteurs privés dans le champ de l'éducation menace des dimensions essentielles : la qualité, l'égalité des chances, les valeurs... ».

« L'Éducation nationale n'achète pas les produits multimédias. Le vrai marché se trouve dans les familles et les entreprises ».

« Quand l'éducation sort des institutions, il n'y a plus de garantie de fiabilité et de qualité. On ne sait plus qui "contrôle" quoi ».

« Il faut développer les financements publics au multimédia éducatif ».

« Le multimédia éducatif, c'est une industrie comme une autre. Il faut laisser agir les forces du marché ».

Les réponses ont bien sûr été contrastées et ont permis aux avis opposés de s'exprimer et de débattre.

Présentation de réalisations multimédias

Les après-midi ont été consacrés à la présentation de produits du multimédia éducatif et culturel : e-learning, apprentissage par le jeu, pratiques artistiques multimédias, musique assistée par ordinateur, usages innovants de la technologie, imagerie numérique, contenus pour terminaux mobiles... L'innovation est omniprésente dans le multimédia de contenu. Témoins de cette diversité, outre les projets accompagnés par l'Incubateur Belle de Mai, les projets soutenus et labellisés (RIP – Reconnu d'Intérêt Pédagogique) par le ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, et les réalisations d'acteurs de la filière du multimédia en région PACA (entreprises, universités, associations, etc.).

Les présentations étaient d'une demi-heure pour chaque réalisation, comprenant un débat avec son auteur, mais certaines discussions ont été prolongées bien au-delà.

L'intérêt des participants aux Rencontres pour les projets et produits présentés par l'Incubateur Multimédia Belle de Mai ne se dément pas au fil des années. Cette collaboration se révèle intéressante



Liste des projets présentés :

Broadbank TV (banque d'images animées en ligne, valorisant les stocks des producteurs).

Vocaligram (plate-forme en ligne d'outils de soutien aux enseignants du primaire, dans le domaine de la langue française, de l'orthographe, de la grammaire, etc.).

Mad Mundo (nouveau format d'enquêtes journalistiques alliant web et TV, avec une implication citoyenne à l'échelle mondiale).

Attractive Production / Art graphique et patrimoine (entreprise arlésienne de numérisation du patrimoine et de communication).

Itinéart (production et édition de contenus interactifs, CD-Rom et DVD, dans le domaine de la poésie contemporaine).

Unités sémiotiques temporelles (CD-Rom présentant les UST, langage de base de la musique).

Anim-Educ/ Edumédia (catalogues d'animations Flash à destination des enseignants, du primaire au supérieur, dans les domaines des mathématiques, de la physique-chimie, des sciences de la vie et de la terre, etc.).

Anastase (CD-Rom d'apprentissage à la sécurité routière, niveau cycle I).

pour les deux parties : les Rencontres de l'Orme représente une vitrine pour les nouveaux projets, à l'inverse l'Incubateur est le seul en France sur les produits multimédias éducatifs et culturels, ce qui permet aux académies de la région d'être à la pointe des projets innovants qui peuvent être « infusés » dans le système éducatif.

Pour la prochaine édition, l'Incubateur travaillera à une meilleure visibilité de ces nouveaux projets et produits au sein d'une manifestation très riche en événements et contenus.

Communauté, collaboration et ressources : les trois mots-clés du « Libre »

Les 9^e Rencontres de l'Orme ont porté témoignage de la place grandissante que prend le « logiciel libre » dans le système éducatif, tant du fait des mesures prises par le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale en particulier, que de l'intérêt croissant des usagers et des industriels.

L'atelier « ENT, communautés enseignantes et logiciels libres » a été l'occasion de faire le point sur la place et le rôle des logiciels libres au sein des communautés d'usagers et de l'institution scolaire, et d'évoquer le cadre économique de l'utilisation de telles ressources.

À la suite du conseil interministériel sur la société de l'information du 10 juillet 2003, le CNDP a mis en place un groupe de travail, composé d'institutionnels et de membres d'associations, chargé d'informer sur l'offre pédagogique dans le domaine des logiciels libres. La communauté du « libre » basant sa démarche sur une mutualisation non-marchande des connaissances, il convient en effet de gérer la capitalisation des ressources pour avoir une plus-value optimale : selon Mme Drechsler « communauté, collaboration et ressources sont les trois mots-clés ».

En plusieurs endroits du territoire ont été mis en oeuvre des projets intégrant le « libre » :

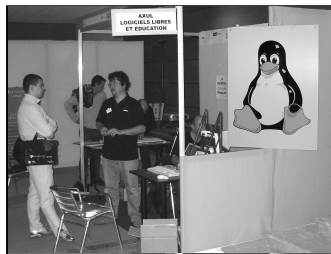
- dans le Gard, un enseignant a pu bénéficier de temps académique pour mener le projet ENP-PLUS (Espace Numérique de Publications Partagées, Libre Utilisant Spip) impliquant des écoles. Il a pu développer un CD-Rom en collaboration avec Apple, le CNDP et le CRDP pour valoriser ce travail ;
- le Lycée Pasquet d'Arles est devenu lycée pilote pour l'implémentation de solutions basées sur des logiciels libres. L'ENT et l'Intranet collaboratif sont développés avec la société ATREAL ;
- le Cartable électronique de Savoie utilise la plateforme libre Zope...

Très motivée et active, la communauté du « libre » se défend de vouloir promouvoir une solution « tout Linux », mais souhaite au contraire lutter contre les situations de monopole de fait que l'on trouve dans les établissements, en mettant en place des ordinateurs en double amorçage de manière à pouvoir passer d'un système d'exploitation à l'autre. C'est dans ce sens que le ministère de l'Éducation nationale a conclu en 1998 un accord-cadre avec l'Aful (Association française des utilisateurs de Linux et des logiciels libres).

Le rôle joué par les industriels dans le développement du « libre » n'est pas non plus négligeable, puisque l'on y retrouve des constructeurs comme Apple, IBM et Sun, ou des éditeurs comme Odile Jacob pour qui le logiciel libre apporte « économie, interopérabilité et fiabilité ». On s'aperçoit en effet que dans l'évolution actuelle du marché de l'information, la tendance est à une offre de produits gratuite ou à très bas prix, la viabilité économique étant assurée par la vente de services, d'applications sur mesure ou de formations.

De nouvelles mesures devraient renforcer le rôle du logiciel libre dans le système éducatif et les communautés d'usagers : d'ores et déjà, le consortium Mutualibre a été créé avec entre autres le SCÉRÉN et le CNDP, dont l'objectif est de contribuer à donner toute leur place aux solutions libres, en particulier dans l'Éducation nationale, dans une perspective de pluralisme technologique.

À l'occasion des 9^e Rencontres de l'Orme, le CRDP d'Aix-Marseille a rejoint le consortium Mutualibre et lancé l'initiative @libreouvert : pour répondre aux considérables attentes créées par le projet Ordin@13 et la connexion progressive des lycées et collèges au Réseau Régional à Très Hauts Débits, @libreouvert s'attachera à faciliter l'accès aux ressources libres. Le premier volet de cette identification de ressources portera sur le collège, et plus particulièrement la classe de quatrième. Il s'appuiera sur l'application « Ressources 4^e », visant à permettre un repérage et une description des ressources pédagogiques pour ce niveau d'enseignement. Cette action s'inscrit dans la logique fédérale du réseau SCÉRÉN, en complément de ce qui est réalisé dans le département des Landes (CDDP des Landes) pour la classe de troisième.



Le stand de l'aXul (Association aixoise des utilisateurs de Linux) sur les Rencontres de l'Orme a connu un franc succès avec :

- un point Info : générique, avec mise à disposition de distributions généralistes ou dédiées « éducation »
- un espace Entreprises : locales et nationales investissant dans le libre
- un espace Éducation : dédié à la problématique de l'éducation (distribution, serveurs d'établissements, logiciels...).

Les entreprises à la rencontre des usagers

Les partenaires

Les Rencontres de l'Orme sont organisées par l'Observatoire des Ressources Multimédias en Éducation et le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'académie d'Aix-Marseille.

Avec la participation de :

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche (Direction de la technologie)

Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (Direction de la sécurité et de la circulation routières)

SCÉRÉN (réseau CNDP – CRDP)

Académies d'Aix-Marseille et de Nice

IUFM – Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Aix-Marseille

Incubateur Multimédia Belle de Mai

Espace Culture Multimédia de la Belle de Mai

France 5



Avec le soutien de :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Conseil général des Bouches-du-Rhône

Ville de Marseille

Et

Hitachi

France Télécom

Apple

Initia

Barco

ADN

Avec le concours du :

Lycée Ampère

Lycée Gambetta

Partenaire Médias :

CyberÉcoles / APHANIA

« CyberEcoles est un site et un journal électronique consacré à l'éducation à l'heure des nouvelles technologies. L'abonnement au flash CyberEcoles est facile et gratuit : envoyez un mail sans objet ni contenu à cyberecoles-flash-html-subscribe@kiosqueist.com! »



Contact :

Jeanne SUHAMY,
APHANIA
jeanne.suhamy@aphania.com

Interview :

Larousse : « L'encyclopédie multimédia offre des possibilités démultipliées ».

Alexandre Titin-Snaider déroule pour nous les possibilités de l'encyclopédie Larousse en ligne.

Elle réunit les 20 volumes papier de l'Encyclopédie Larousse ; elle permet de faire des recherches fines sur les 150 000 articles ; l'espace média contient 600 animations recensées, 800 documents sonores, que l'on peut réexploiter : ainsi l'utilisateur peut non seulement visualiser, mais même refaire le big-bang selon son bon plaisir. Enfin, on trouve un espace « périscolaire », préparé en collaboration avec des enseignants, qui offre des fiches pédagogiques, des corrigés de cartes, des dossiers d'orientation, des quizz, etc. On peut mettre à jour régulièrement sur le net les données.

Pour en savoir plus :

www.cyberecoles.org/demain_education/tous/034_titinsnaider.html

Les entreprises et organismes présents sur la manifestation

Espace d'exposition (stands et points informations)

ACCENTURE / CYBERÉCOLES
ACOMZ
ADN
APPLE
AXUL
BARCO
BORDAS / NATHAN
SCÉRÉN - CNDP
EDU 4
FONDATION JEUNESSE AVENIR
ENTREPRISES
FRANCE TÉLÉCOM
HITACHI
IKON
INITIA
MATCHWARE
MICROSOFT
ORAY
PIERRON ÉDUCATION
PROMETHEAN / LAROUSSE - PETIT ROBERT /
ODILE JACOB ÉDUCATION
SAND TECHNOLOGIES
TECNILAB

Espace Démonstrations

ÉDITIONS DIDIER

Le manuel numérique : intégrer les TICE en classe de langues aujourd'hui.

BARCO

Présentation d'un projecteur BARCO en réseau favorisant le travail collaboratif.

ADN

*L'équipement Internet des écoles primaires.
L'équipement Internet des établissements scolaires.*

ACCENTURE / CYBERÉCOLES

www.cyberecoles.org, un site pour aider les enseignants à mettre en œuvre leurs projets TICE.

HACHETTE Éducation

OPI Physique Chimie 3^e, le premier conducteur de cours numérique pour l'enseignant.



Contact :

Jeanne SUHAMY,
APHANIA
jeanne.suhamy@aphania.com

Interview :

KNÉ : Marie Gaillard, coordinatrice du Kiosque, et Franck Lemerrier, des éditions Didier, présentent le Kiosque Numérique d'Éducation, plate-forme d'accès aux ressources numériques commune aux principaux éditeurs scolaires.

Rassemblant plusieurs éditeurs et diffuseurs de manuels scolaires (Belin, Magnard, Didier, Hatier, Hachette-éducation) et les éditeurs de référence (Hachette Multimédia et Hachette Collections), le Kiosque numérique d'éducation met à la disposition des enseignants un catalogue numérique de tous les ouvrages, mais aussi de tous les services dont ils peuvent avoir besoin : c'est une véritable plate-forme d'accès aux ressources numériques, qu'elles soient en ligne ou sous forme de cédéroms.

Ce catalogue numérique est ouvert à tous, pour que les enseignants puissent évaluer les ressources, les comparer et les choisir parmi tous les éditeurs, en téléchargeant des démonstrations.

Il offre aussi un accès personnalisé (le coin des abonnés). Ce deuxième aspect est plus original et novateur : les enseignants pourront avoir accès aux ressources à travers les intranets scolaires qui seront mis en place dans les établissements, rendus interopérables, dans le cadre des ENT. Chacun pourra à travers un seul et même login et mot de passe, accéder à toutes les ressources, actualiser son matériel pédagogique, etc.

Pour en savoir plus :

www.cyberecoles.org/demain_education/tous/039_gaillard_lemerrier.html



Contact :

Jeanne SUHAMY,
APHANIA
jeanne.suhamy@aphania.com

Interview :

Pierron : Pibase, la science en images

Aurélia Reimringer et Damien Pochon présentent Pibase, une banque de ressources en ligne conçue par la société Pierron (et Diapofilm) pour l'enseignement des sciences. Destinée en particulier aux professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre, physique, chimie, histoire-géographie, elle regorge de photos, de vidéos pédagogiques, de cartes, de schémas, que les enseignants et les élèves peuvent télécharger et utiliser pour leurs cours, via des moteurs de recherche par thème, discipline, mot clé... Cette banque de données s'inscrit dans le cadre de l'Espace numérique des savoirs (ENS). Son atout : tout cela est fait et validé par des professeurs.

Pour en savoir plus :

www.cyberecoles.org/demain_education/tous/035_reimringer.html

La diversification des usages... vers une promotion des « bonnes pratiques » ?

Disposant d'un plus vaste choix de ressources numériques, d'accès de plus en plus rapides au monde extérieur, de matériels de plus en plus performants, les équipes d'enseignants sont de plus en plus nombreuses à expérimenter, à imaginer de nouveaux usages au service de leur démarche pédagogique et dans l'intérêt de leurs élèves. Si le temps des pionniers et des innovations enthousiastes n'est pas totalement révolu, on assiste à une généralisation, à une consolidation, dues à la multiplication et à la diffusion des équipements ainsi qu'aux modifications de comportements individuels au sein de la société.

<i>L'École Communicante</i>	26
<i>Séminaires « A.I.S. - Adaptation et Intégration Scolaire »</i>	28
<i>Séminaire « La prévention routière »</i>	30
<i>Atelier « Nouveaux espaces, nouveaux usages »</i>	31

Une dynamique d'usage des TICE en pleine ébullition

La dynamique amorcée en 2002 se confirme en 2004. Jusqu'en 2001, l'École Communicante mettait principalement en scène des élèves et leurs enseignants. Les autres acteurs des établissements scolaires, les parents d'élèves, les acteurs éducatifs intervenant dans des parcours scolaires plus spécifiques (handicaps, réinsertion...), les collectivités, les associations intervenant sur les temps périscolaires, restaient à la marge de l'École Communicante.

Les thématiques consacrées en 2002 et 2004 aux nouveaux espaces d'éducation et, plus particulièrement pour 2004, l'actualité récente (déploiement de l'opération *Ordin@13* sur les Bouches-du-Rhône) amènent l'École Communicante à s'ouvrir désormais à tous ces acteurs.

Les nouveautés 2004

En 2004, c'est par l'intégration des espaces « L'établissement et les réseaux » et « communautés éducatives » que l'École Communicante témoigne de sa dynamique d'ouverture.

A partir de la thématique des rencontres 2004 sur « Quels défis pour les nouveaux espaces numériques d'éducation ? », l'espace École Communicante s'est déclinée en quatre sphères d'usages :

- **L'individu et l'école**
Le rôle de l'enseignant, de l'élève, du parent, etc.
Quelles approches pédagogiques et éducatives dans les nouveaux espaces d'éducation ?
Quels usages, au service de quels objectifs pédagogiques, didactiques, éducatifs ?
- **La classe et les TIC**
Nouveaux fonctionnements de la classe : ouverture, ressources et services.
Salles informatiques et laboratoires multimédias.
Visionnement collectif et tableau électronique.
- **L'établissement et les réseaux**
Communication interne et externe.
Vie scolaire.
Projets transversaux.
Portails d'établissements.
- **Communautés éducatives et usages scolaires**
L'élève, le maître, le parent, membres de la communauté éducative.
Exemples d'approches éducatives et de services à l'usager.

Les chiffres-clés

35 présentations de 4 écoles primaires, 17 collèges, 9 lycées, 5 organismes éducatifs et 1 association.
67 enseignants et 337 élèves.

Une mise en œuvre d'usages diversifiés

- Dans les SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées), où l'introduction des TICE se fait dans la mise en œuvre de projets à caractère professionnel (accueil, hôtellerie et tourisme).
- Dans des séquences pédagogiques de technologie qui utilisent le tableau blanc interactif afin de fournir aux élèves un repérage visuel des différentes étapes et notions associées et un repérage du cheminement.
- En éducation musicale, dans la réalisation de résumés images et sons sur une thématique d'actualité du *Seigneur des anneaux*. L'usage des ordinateurs portables permet une autonomie de l'élève dans la gestion de son temps de travail.
- En primaire, pour donner une nouvelle approche de la lecture à travers l'outil informatique, en favorisant la construction de sens dans un texte pour des élèves en difficultés.
- Dans des actions transversales sur la réalisation d'un journal du collège sur Internet, en utilisant un ensemble de logiciels de conception audio, vidéo...
- Pour favoriser l'exploration pédagogique de l'univers des métiers et des formations dans le cadre de l'ONISEP.

Quelques évolutions marquantes pour 2004

- Vers une modification du temps de travail des élèves de quatrième par l'utilisation des portables *Ordin@13*. Le rapprochement entre les collectivités et l'Éducation s'accroît avec les 32 000 portables distribués dans les collèges des Bouches-du-Rhône.
- Vers une dynamique d'échanges entre les enseignants qui viennent montrer leurs pratiques en lien avec l'usage des TICE sur des domaines très divers : du disciplinaire à la remédiation, en passant par l'orientation (diversité des actions).

- L'entrée de nouveaux outils informatiques comme support de cours à des coûts raisonnés pour une diffusion plus étendue tels que le tableau blanc interactif, les logiciels éducatifs identifiés (vulgarisation des supports).

Liste des établissements intervenant sur l'École Communicante

Espace 1 : L'individu et l'école

Le rôle de l'enseignant, de l'élève, du parent, etc. Quelles approches pédagogiques et éducatives dans les nouveaux espaces d'éducation ? Quels usages, au service de quels objectifs pédagogiques, didactiques, éducatifs ?

École de la Major Cathédrale - Marseille	Le petit conservatoire de l'image et du son
AcomZ Multimédia - Marseille	Anastase, apprends-moi la rue
École élémentaire - Châteauneuf du Pape	Vocaligram.com, une ressource pédagogique pour l'enseignement de la littérature au primaire
École Oronce Fine - Briançon	Un site web pour une école : pourquoi et comment
École de Saint-Canadet - Aix-en-Provence	Nouvelle approche de la lecture à travers l'outil informatique

Espace 2 : La classe et les TIC

Nouveaux fonctionnements de la classe : ouverture, ressources et services. Salles informatiques et labos multimédias. Visionnement collectif et tableau électronique.

Collège Les Garrigues - Rognes	Les Unités Sémiotiques Temporelles : un jeu d'enfant Travail collaboratif sur une plate-forme commune
Collège Lakanal - Aubagne	Les musiques de la Terre du Milieu (résumé du <i>Seigneur des Anneaux</i> en images et en musique)
Collège Emilie de Mirabeau - Marignane	Projet « Studio Son et Citoyenneté »
Lycée de l'Arc - Orange	Découverte de la créativité en lycée
Collège Henri Wallon - Martigues	Ordin@13 : une aide pour enseigner les sciences physiques au collège
Collège du Roy d'Espagne - Marseille	Du sable au portable
Collège A. Maurois - Menton	Utilisation du tableau blanc interactif dans un cours de mathématiques
Collège Roquepertuse - Velaux	Présentation d'une séquence de technologie sur la messagerie électronique avec utilisation d'un tableau interactif

Espace 3 : L'établissement et les réseaux

Communication interne et externe - Vie scolaire. Projets transversaux. Portails d'établissements.

Lycée Thiers - Marseille	EXAO en réseau : une solution (économique et sécuritaire) aux problèmes de Windows XP
Lycée Théodore Aubanel - Avignon	Les TICE au service de la démarche expérimentale en SVT : exemple d'une séance de TP en Terminale instrumentalisée avec Médiateur 7 pro
Lycée du Mas de Tesse - Montpellier	Enseignement par téléphone portable
CRDP d'Aix-Marseille	E-profsdocs, un site de mutualisation avec SPIP
LEP A. Dumas - Cavillon	Télénotes : un service web de gestion automatisée des résultats scolaires
Collège Pont de Vivaux - Marseille	L'utilisation de la tablette numérique au service de l'évaluation instantanée
Collège Louis Pasteur - Marseille	Campus : bulletins et conseils de classe en toute simplicité
LEP Les Alpilles - Miramas	Pronote, logiciel intégré et communicant pour l'évaluation et le suivi personnalisé des élèves
CRDP de Franche-Comté - Besançon	SELENE DP : la solution ministérielle à la gestion des notes Un pôle tertiaire au service des enseignants et des élèves

Espace 4 : Communautés éducatives et usages scolaires

L'élève, l'enseignant, les parents, membres de la communauté éducative. Approches éducatives : quels services à l'utilisateur ?

LEP F. Mistral - Marseille	Les sciences en multimédia
SEGPA collège Arthur Rimbaud - Marseille	Usage des TICE dans le cadre d'un projet du champ Accueil/Hôtellerie/Tourisme
École de la Deuxième Chance - Marseille	Plate-forme pédagogique de re-médiation
Collège Jean Moulin - Marseille	« Le moulin à paroles » : journal du collège sur Internet
SEGPA, collège Darius Milhaud - Marseille	Les différentes modalités de recherche sur le web (typologie des outils de recherche)
Collège Marseilleveyre - Marseille	Mon orientation : je suis capable de m'informer et d'informer
Lycée Maurice Genevoix - Marignane	Travaux pratiques en réseau en Informatique et Sciences de l'ingénieur ; zéro papier
ONISEP - Marseille	Le multimédia : de nouveaux outils pour l'exploration pédagogique de l'univers des métiers et des formations
Collège Honoré Daumier - Martigues	Atelier « Web-reportage » : un projet, une action, un site

Une nécessité : développer l'information et les échanges d'expérience

Lors des 9^e Rencontres de l'Orme dont le thème était « Quels défis pour les nouveaux espaces numériques d'éducation ? », la priorité de l'intégration de l'enfant handicapé en milieu scolaire ou de la remédiation et de la rééducation de l'élève en grande difficulté ne pouvait qu'être soulignée au travers d'échanges programmés dans le cadre de deux séminaires spécifiques.

Contact :

Marc BURLAT
Directeur du CDDP 13
marc.burlat@ac-aix-marseille.fr

Deux séminaires étaient organisés et avaient pour objectif premier de faire se rencontrer des enseignants, des spécialistes et des formateurs apportant à la fois un éclairage sur les outils utilisés et des pistes de repérages d'outils nouveaux, et des entreprises du secteur TICE & AIS.

Préparés en relation avec l'Inspection académique des Bouches-du-Rhône et avec le soutien actif des inspections spécialisées A.I.S., semblant correspondre à une demande forte des enseignants concernés, ils ont reçu un accueil très favorable, témoin une participation remarquable pour cette première édition.

Les partenaires présents ont largement contribué au succès de cette journée : que ce soit des formateurs du CNÉFEI, des associations telles que iCom-Provence, des sociétés de développement de logiciel (Aegys) ou de diffusion de matériel (Vocalisys, Proteor), des universitaires ou des chercheurs (J-P. Collard travaillant avec l'association CÉMIS). Leurs apports et la qualité des échanges avec les enseignants et les participants ont permis d'évoquer de nombreux aspects pour lesquels le numérique pouvait apporter des outils supplémentaires dans la pratique quotidienne, au service de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

« Maîtres E en RASED : quels outils et quelles ressources ? Un espace de mutualisation pour l'adaptation scolaire »

Ce premier séminaire a permis aux enseignants spécialisés en adaptation exerçant en RASED d'échanger autour des possibilités ouvertes par ces nouveaux espaces numériques, que ce soit en termes de ressources logicielles (logiciels existants, applications personnalisées...), de mutualisation (mise en commun des pistes repérées, des outils et préparations spécifiques, des aides aux projets...) ou de services (sites utilisés, partenaires, contacts...).

Des exemples d'utilisation en rééducation ont été évoqués : des exercices spécifiques aux logiciels plus complexes, l'utilisation « détournée » d'un

logiciel donné (comment utiliser en rééducation ou en remédiation un logiciel a priori peu conçu pour ce public très spécifique).

De même, les échanges ont été nombreux autour des sites disponibles, que ce soit des sites « amateurs » réalisés par des enseignants spécialisés passionnés ou des sites plus institutionnels comme le portail A.I.S. de l'IUFM d'Aix-Marseille.

Des logiciels créés par les formateurs du CNÉFEI ont été présentés, notamment pour la génération d'exercices ou pour l'aide à l'utilisation numérique d'outils de géométrie, deuxième point abordé également lors du second séminaire.

« Les espaces numériques d'éducation au service des enseignants spécialisés ou accueillant des élèves handicapés »

Ce séminaire ouvert aux enseignants accueillant des élèves handicapés (déficiences sensorielles, motrices, intellectuelles), a permis d'échanger autour des possibilités matérielles et logicielles ouvertes par l'utilisation spécifique et pédagogique des TICE. Les enseignants, spécialisés ou non, accueillant ces élèves, avaient à la fois des pratiques et des expériences différentes à faire connaître et des besoins qui ne pouvaient que bénéficier de ce type de rencontre ; ainsi la connaissance d'un périphérique de saisie particulier ou l'échange autour d'un logiciel permettant un autre mode de communication...

Des échanges autour du plan Handiscol ont pu souligner sa dimension en ce qui concerne l'attribution et l'utilisation de matériel informatique et périphérique. Des informations et références quant aux guides de ce plan ont été apportées.

Le laboratoire Parole et langage a pu présenter un logiciel d'aide à la communication verbale ou non verbale et des échanges ont eu lieu autour de l'opportunité de l'utilisation d'un tel type de logiciel : quelle mise en œuvre, dans quel cadre, comment l'utiliser au-delà de l'application prévue ?

De manière générale, ces deux séminaires ont pu permettre au public présent, enseignants, rééducateurs, chercheurs, formateurs et autres d'échanger

autour des ressources disponibles, des différents canaux utilisables pour accéder à ces ressources, qu'elles soient commerciales, en libre essai ou en libre accès, que ce soit des ressources en ligne ou hors ligne...

Au-delà de ces ressources, les utilisations possibles illustrées d'exemples personnels ont pu donner une visibilité sur la réalité de leur utilisation.

Cependant, d'un commun accord, un manque d'information, de possibilités d'échanges, de développement de la diffusion des usages pertinents a été souligné. L'exemple du souhait de trouver des ressources spécifiques pour travailler avec des élèves atteints de dysphasie illustre les attentes exprimées. De même, la possibilité de faire appel à un enseignant ressource dans tel secteur spécifique comme celui de la déficience visuelle a montré la nécessité de fédérer les informations, les connaissances et les besoins.

De l'utilisation très diverse de ce qu'il est convenu d'appeler maintenant « l'outil informatique », allant de la réalisation d'un film par des enfants souffrant de graves troubles de la communication à l'utilisation empirique du traitement de texte, l'appropriation des espaces numériques passe d'abord par des échanges plus nombreux et structurés pour ce secteur si particulier qu'il est parfois vécu comme étant à la fois une priorité et une exception qui doit s'adapter aux avancées technologiques. La confidentialité des apports remarquables des nombreux travaux gagnerait à être connue d'un public tout aussi divers que passionné.

Les exemples de ce que peuvent apporter les ressources multimédias tant logicielles que matérielles montrent à l'évidence que les TICE peuvent être un formidable facteur d'intégration de la personne handicapée et d'aide à la remédiation ou à la rééducation de l'élève en grande difficulté. Cela ne devrait que pouvoir être développé dans ce sens afin que les espaces numériques d'éducation soient des espaces pour tous, où chacun puisse trouver sa place entière au-delà de ses difficultés. Le défi de l'intégration et de l'adaptation est là, défi citoyen pour lequel le public de ces séminaires est prêt à développer l'énergie à la hauteur de l'enjeu.

Pour en savoir plus :

CNEFEI

Centre National d'Études et de Formation pour l'Enfance Inadaptée

La mission centrale du Cnéfei est la formation d'enseignants, de directeurs d'établissement, d'inspecteurs, dans le domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

Handiscol

L'appellation Handiscol permet d'identifier l'ensemble des mesures ou dispositifs (plan de scolarisation, cellule d'écoute, guides, groupes départementaux) mis en place depuis 1999 pour favoriser la scolarisation des enfants et adolescents handicapés en milieu scolaire ordinaire (école, collège, lycée).

CEMIS

Centre Euro-Méditerranéen pour l'Intégration des Sourds

RASED

Réseaux d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficulté.

Anastase aux 9^e Rencontres de l'Orme

Contact :

Fabrice COMTE
Auteur concepteur d'Anastase
fabrice@acomz.net

Les 9^e Rencontres de l'Orme ont été l'occasion de lancer officiellement l'opération de diffusion du CD-Rom « Anastase, apprends-moi la rue » dans l'ensemble des écoles maternelles du territoire français. Rendez-vous privilégié du monde du multimédia éducatif, Anastase ne pouvait pas rêver d'un meilleur événement pour se faire connaître auprès des acteurs de la branche. Ainsi, cette journée a permis de rencontrer des enseignants et des professionnels de l'éducation afin de leur présenter les atouts pédagogiques de ce nouvel outil multimédia. De façon pratique, l'opération « **Anastase à l'Orme** » a été organisée en quatre pôles d'animation complémentaires qui ont montré comment l'enseignant d'une classe maternelle peut intégrer l'ordinateur et le multimédia dans ses pratiques pédagogiques.

Bilan des quatre pôles d'animation

- **Un séminaire de formation**
La journée a été l'occasion de réunir les correspondants Anastase de la région PACA (04, 05, 06, 13, 83, 84) qui ont pour mission de diffuser le cédérom dans les écoles de leur département. Ainsi, 15 futurs correspondants ont reçu une formation complète de trois heures sur l'utilisation du cédérom en milieu scolaire et sont repartis avec le kit pédagogique Anastase pour assurer des animations dans les classes maternelles.
- **Une conférence thématique sur l'éducation routière en école maternelle**
Dans le cadre du lancement du cédérom au niveau national, Messieurs Francis OZIOL, sous directeur de l'action interministérielle de Sécurité routière, Alain MOUGNIOTTE, conseiller technique Éducation et Jeunesse à la Sécurité routière et Maurice TALASAC de la mairie de Marseille sont intervenus lors d'une conférence sur l'éducation routière devant une centaine de personnes.
Les intervenants ont rappelé les dernières directives gouvernementales en matière de lutte contre l'insécurité routière en mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place une éducation aux risques routiers dès le plus jeune âge.
- **Une présentation de l'École Communicante**
La journée a également été ponctuée par la venue d'une vingtaine d'élèves d'une classe de l'école de la Roseraie à Marseille. En reconstituant une ambiance de classe maternelle, le dispositif a

permis de « donner à voir » des usages éducatifs du multimédia et de montrer comment un enseignant peut organiser concrètement une séquence de travail dans sa classe à l'aide du cédérom. Cette animation a eu un vif succès auprès du public, en particulier les enseignants, les conseillers pédagogiques, les associations et les parents qui ont pu voir « Anastase en action ». Dans ce cadre, le président de l'association des maires des Bouches-du-Rhône a été très intéressé de voir comment le matériel informatique fourni par les municipalités peut être efficacement utilisé par les enseignants dans les écoles primaires.

- **Un stand d'accueil des enseignants**

Cet événement a été aussi l'occasion de rencontrer les enseignants d'écoles maternelles de la ville de Marseille (environ 260 écoles) intéressés pour mettre en place une action d'éducation routière dans leur classe avec Anastase. Un point accueil a été mis à leur disposition pour retirer leur exemplaire gratuit du cédérom et pour discuter avec les correspondants locaux et les auteurs. Ainsi, environ 50 enseignants de Marseille se sont déplacés pour faire connaissance avec Anastase le canard prudent.

Retombées et perspectives

Cette journée a été très positive pour l'opération Anastase puisque de nombreux contacts ont été pris avec des professionnels de l'éducation, des institutionnels, des associations et des partenaires locaux (préfecture, mairie, inspection académique).

Dans ce cadre, des actions avec les villes de Marseille et Martigues vont être entreprises pour la prochaine rentrée scolaire afin de diffuser massivement le CD-Rom dans les écoles. Cela devrait permettre de renforcer les démarches de nos correspondants locaux qui proposent des animations en milieu scolaire. Des conseillers pédagogiques de l'académie d'Aix-Marseille devraient également programmer des interventions sur Anastase dans le cadre de leur mission auprès des enseignants.

En outre, le très bon accueil réservé au CD-Rom durant les 9^e Rencontres de l'Orme et dans d'autres manifestations incite les auteurs du cédérom à concevoir prochainement une suite aux aventures d'Anastase (s'adressant au cycle 3 de l'école primaire), qui devrait voir le jour à la rentrée 2005.



S'appuyer sur les TICE pour susciter l'envie d'apprendre chez les élèves

Dans les Hauts-de-Seine, des collégiens en difficulté imaginent le Collège du Futur. Pour eux, celui-ci est avant tout un lieu de vie, bien avant d'être celui du savoir. Dans ce collège, les machines permettent d'apprendre sans effort.

A l'heure actuelle, on peut de fait, grâce aux TICE, mettre à disposition des élèves des outils et des ressources très complètes qui permettent aux collégiens d'aujourd'hui d'accéder plus facilement au savoir.

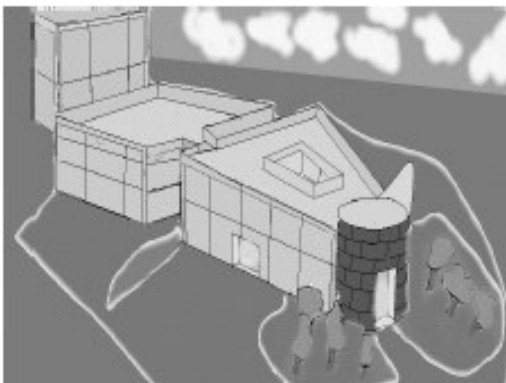
Mais l'accès ne suffit pas, encore faut-il créer une relation favorable au savoir pour encourager l'élève à aller vers lui. C'est un rôle que pourraient remplir les outils éducatifs de demain, interactifs mais aussi relationnels. Les robots électroniques d'aujourd'hui nous accompagneront demain dans nos apprentissages.

A quoi rêvent les collégiens ?

Collège du futur et technologies numériques, une analyse des représentations des collégiens

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a mis en place pour 120 collégiens en difficulté 15 ateliers pédagogiques péri-scolaires. Dans ce cadre, les élèves ont exprimé les représentations qu'ils se font du collège du futur et des technologies numériques.

Pour eux, le collège de demain est beau, fortement caractérisé par ses équipements TICE et vidéo (28 % des élèves), son architecture, son confort, son jardin (24 % des élèves). Savoirs et enseignants sont beaucoup moins évoqués (respectivement 13 et 11 %). Les machines permettent d'apprendre sans effort.



Cédérom en approche pluridisciplinaire globale

Le tableau de Hans Holbein, « Les Ambassadeurs », est une œuvre fort intéressante du 16^e siècle. Des IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) ont choisi de réaliser un CD-Rom sur ce tableau dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire globale.

(www.cndp.fr/pluridisc/holbein/)

Le CD-Rom est structuré en plusieurs chapitres : lecture du tableau (avec analyse de certaines parties en lecture hypertextuelle), histoire du peintre, repères historiques, compléments sur différents points du tableau (musique, mesure du ciel), etc. En abordant la vie de Holbein, les peintures de vanité, la perspective et les anamorphoses, l'Europe de 1533, les instruments scientifiques et leur usage, la cartographie, la musique au 16^e siècle, l'humanisme, etc., ces chapitres permettent d'éclairer l'interprétation du tableau ainsi que d'autres œuvres.

Ils sont aussi autant de possibilités de travailler dans différentes disciplines tout en les mettant en articulation : arts plastiques, histoire, astronomie, arithmétique, géométrie, musique... Le CD-Rom s'avère, de ce fait, particulièrement adapté pour les IDD (Itinéraire De Découverte) en collège ou les TPE (Travaux Personnels Encadrés) en lycée.

Images, animations, commentaires sonores, extraits musicaux, lexique, bibliographie, discographie, liste de sites web, version écrite et imprimable des commentaires sonores, sont autant d'éléments venant

Intervenants :

Maëlise LANGUMIER,
Conseil général des Hauts-de-Seine
mlangumier@cq92.fr

Joël JUNG - IA-IPR
Aix-Marseille/Nice/Corse
ce.phil.jung@ac-aix-marseille.fr

Florent AZIOSMANOFF,
Le Cube
contact@art3000.com

illustrer et enrichir le CD-Rom. Les procédés de zonage et d'agrandissement facilitent l'observation du tableau et de nombreuses autres œuvres. Les signets facilitent la navigation.



Quelle appropriation possible, quelles émotions, quel accompagnement ?

Une personne du public est alors intervenue pour exprimer son sentiment d'« humiliation » (sic) face à ce CD-Rom très complet, et sa frustration de n'avoir rien à

ajouter, frustration de se sentir réduite à un rôle passif, voire inexistant, et de se sentir écrasée par cette masse de savoirs.

Ce sentiment vient en décalage de l'intention des auteurs qui ont cherché à donner le maximum de « clés » pour comprendre le tableau en le replaçant dans son contexte historique.

Ainsi ce CD-Rom, qui se veut être une invitation à accéder aux savoirs, peut au contraire décourager celui qui le consulte. Cette remarque du public est une **interpellation sur l'intérêt, voire la nécessité, d'un « accompagnement » qui prenne en compte les émotions de l'individu dans son approche des savoirs**. En classe, cet accompagnement est assuré par l'enseignant. A la maison, c'est un membre de la famille qui peut jouer ce rôle.

Les outils relationnels présentés dans l'intervention suivante de l'atelier préfigurent d'autres formes d'accompagnement alternatives et/ou complémentaires.

Apprendre aujourd'hui avec les outils interactifs... demain avec les outils relationnels ?

« Le petit chaperon rouge, adaptation pour trois robots-chiens autonomes » a été réalisée par l'Atelier de création d'Art 3000 – Le Cube. Créée à l'origine pour le festival artistique Premier contact d'Issy-les-Moulineaux, cette première réalisation était alors jouée dans la rue pour le tout public.

Elle a ensuite été adaptée pour devenir une animation pédagogique destinée au enfants de 5 à 10 ans, présentée en ludothèque. Les apprentissages concernés tournent autour du conte et de son adaptation, sur les notions de fonction, psychologie, comportement,

apparence, et sur l'observation et l'analyse du comportement.

Trois robots-chiens (Aibo fabriqués par Sony) ont été programmés (avec le concours d'un informaticien) pour représenter les trois personnages principaux du conte du petit chaperon rouge : le petit chaperon rouge, le loup et le chasseur, chacun d'entre eux tentant de poursuivre ses objectifs vis-à-vis des deux autres personnages. Ils se comportent à la fois de façon autonome et en interactivité avec les deux autres robots et le public, avec priorité des réponses aux sollicitations des spectateurs.

Dans une première phase de 10 minutes, les enfants découvrent les robots en activité jusqu'à en épuiser les premiers charmes. Ils lisent ensuite le conte, puis l'analysent dans le cadre de trois ateliers : identification des personnages du conte, de leurs fonctions (rendre visite, manger les femmes, chasser le loup, protéger, se promener...), et de leur psychologie (insouciant, gentil, méchant...).

Les enfants travaillent ensuite sur l'adaptation faite avec les robots : les robots sont remis en marche, les enfants analysent leurs comportements, fonctions et psychologies et les comparent avec leurs analyses précédentes faites dans le cadre du conte. On enlève aux robots les vêtements qui les distinguaient, on les mélange, on les remet en route, les enfants sont alors invités à identifier les personnages d'après leurs seuls comportements. Chaque enfant prend ainsi conscience que sa propre interprétation lui est personnelle et qu'il n'y a pas de vérité.

Le robot sert ici de support de projection. L'outil, et l'usage qui en est fait, suscitent de réels sentiments d'empathie et de renforcement qui servent les apprentissages. On peut à la fois l'évaluer par la grande concentration des enfants dans les activités proposées et par le respect du tout public pour les robots (pas de vol de robot, pas de queue ou d'oreille arrachées. Ces derniers, « acteurs autonomes », ont été véritablement identifiés comme des personnages. Sony continue à travailler sur les robots de compagnie, et actuellement sur les « humanoïdes ». En matière d'outils relationnels, nous en sommes encore maintenant au stade de « l'épluchepotato ».



Annexes

<i>Programme</i>	34
<i>Bilan de participation</i>	38
<i>Liste des participants</i>	39
<i>Dispositif d'information et outils</i>	42
<i>Communiqué de presse</i>	45

Programme

Mercredi 18 février

			Salle 92	Salle 36
9h00 - 9h30	Accueil			
9h30 - 10h00	Espace Incubateur Les petits-déjeuners de l'Incubateur Multimédia Belle de Mai	École Communicante	Espace Démonstrations	Atelier - De la ressource à l'usage Quelle offre de ressources scolaire et périscolaire ? Éducation et société : les accès publics au numérique.
10h00 - 10h30				
10h30 - 11h00				Forum - Réseaux et Environnements Numériques de Travail (ENT) Quelle place pour l'élève dans l'établissement, l'éducation, la société ? Quel contrôle, quelles libertés ? Impacts des politiques territoriales sur le rôle et le statut de l'individu à l'école.
11h00 - 11h30				
11h30 - 12h00				Atelier - Les ressources pour une activité hors l'école Quels produits pour quels utilisateurs et quels usages (produits de soutien, d'accompagnement scolaire, de préparation de cours, de bureautique professorale...) ?
12h00 - 12h30				
12h30 - 13h00				
13h00 - 13h30	Repas			
13h30 - 14h00				
14h00 - 14h30	Espace Incubateur Présentation de réalisations multimédias d'acteurs de la région PACA	École Communicante	Espace Démonstrations	Atelier - ENT, communautés enseignantes et logiciels libres Des environnements, des outils et des ressources interopérables. Les communautés de pratiques et l'institution scolaire. Place et rôle des logiciels libres.
14h30 - 15h00				
15h00 - 15h30				Forum - Les Tice en Maternelle. Éducation routière en école primaire (dispositif APER) Conférence avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation routière. Lancement du produit Anastase.
15h30 - 16h00				
16h00 - 16h30				Conférence Apple Retours d'expériences innovantes de l'usage des TICE par les élèves : déploiement des ordinateurs portables aux États-Unis, opération cyber-écoles en Wallonie, dispositif de la ville de Marseille ; analyse de la situation actuelle et des évolutions.
16h30 - 17h00				
17h00 - 17h30				Atelier - La communauté éducative dans et hors l'école. Le cas des Contrats Éducatifs Locaux Quels usages péri-scolaires et extra-scolaires du multimédia ? Quelle articulation avec l'école ? Au sein de quels espaces numériques ?
17h30 - 18h00				
18h00 - 18h30	Cocktail offert par France 5			

	Salle 50	Salle 2	Galerie voûtée 3
9h00 - 9h30	Accueil		
9h30 - 10h00	Atelier - La salle de classe et son équipement Quels équipements pour la salle de classe ? La classe dans l'infrastructure informatique de l'établissement.	Séminaire de formation " Anastase " Formation des correspondants départementaux (04, 05, 06, 13, 83, 84)	Accueil parcours enseignants
10h00 - 10h30			
10h30 - 11h00			
11h00 - 11h30	Atelier - Quelle " nouvelle " interactivité en classe ? Le temps de la réflexion et le groupe classe sont-ils inéluctablement solubles dans Internet ? Analyse d'une expérience de production collective d'écrits : " Écritures en cascade ".		Table-ronde - Collectivités Quelles politiques publiques, pour quelle éducation ? Les ENT, l'ENS. Quels dispositifs de soutien, d'incitation ?
11h30 - 12h00			
12h00 - 12h30			
12h30 - 13h00			
13h00 - 13h30	Repas		
13h30 - 14h00			
14h00 - 14h30	Atelier - " Lesite.tv " Présentation de " Lesite.TV ", nouveau service de produits audiovisuels à la demande.	Atelier - L'outil informatique serait-il un incubateur de l'autonomie ?	
14h30 - 15h00			
15h00 - 15h30			
15h30 - 16h00			
16h00 - 16h30	Atelier - " Images de France " Base en ligne pour l'Espace Numérique des Savoirs - ENS	Atelier - Espaces numériques et nouveaux modes de formation des enseignants	Présentation du dispositif multimédia de France 5
16h30 - 17h00			
17h00 - 17h30			
17h30 - 18h00			
18h00 - 18h30	Cocktail offert par France 5		

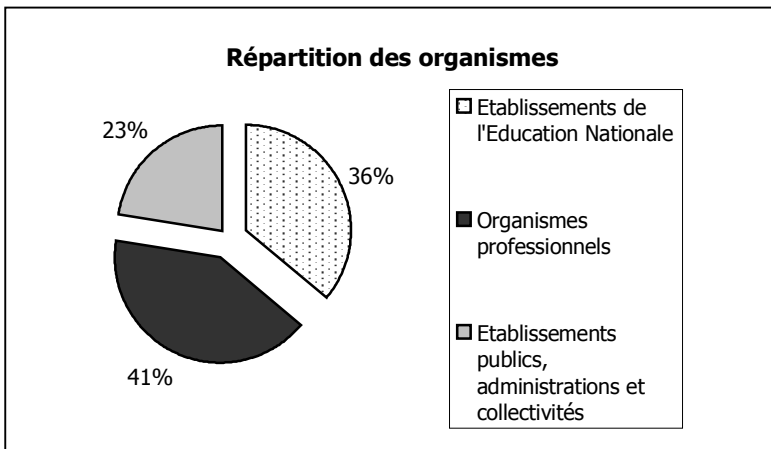
Jeudi 19 février 2004

			Salle 92	Salle 36	
9h00 - 9h30	Accueil				
9h30 - 10h00	Espace Incubateur Les petits-déjeuners de l'Incubateur Multimédia Belle de Mai	École Communicante	Espace Démonstrations	Forum - La classe, les contenus et les usages Quelle place pour l'activité autonome, l'activité de production ? Quelle offre de contenus ? Quels espaces de travail en équipe ?	Atelier - L'établissement et son réseau : contraintes d'exploitation et distribution des rôles Offres et besoins en terme de réseau d'établissement (Passerelle, S2I2E, Intranet, portail d'établissement). Mise en œuvre et exploitation : quels rôles de l'enseignant, du technicien, du prestataire externe ?
10h00 - 10h30				Forum - Rôle du projet d'établissement. Communication interne et externe Le CDI à l'heure des espaces numériques, le libre service, les ressources accessibles en tous points.	
10h30 - 11h00					
11h00 - 11h30					
11h30 - 12h00					
12h00 - 12h30					
12h30 - 13h00					
13h00 - 13h30	Repas		Repas		
13h30 - 14h00	Repas		Repas		
14h00 - 14h30	Espace Incubateur Présentations de produits RIP (Reconnus d'intérêt pédagogique) ou soutenus par le Ministère	École Communicante	Espace Démonstrations	Atelier - Nouveaux espaces, nouveaux usages Culture, société, éducation citoyenne : les nouveaux espaces numériques de savoirs sont-ils enfermés dans l'école ? Exemples d'approches et d'initiatives innovantes.	
14h30 - 15h00				Forum - L'ENT, instrument fédérateur des communautés éducatives ? Gestion des notes et des absences en ligne, forums, communautés délocalisées, spontanées, etc. Quel appui et quelle aide pour la structuration des communautés éducatives ?	
15h00 - 15h30					
15h30 - 16h00					
16h00 - 16h30					
16h30 - 17h00					
17h00 - 17h30					
17h30 - 18h00					
18h00 - 18h30					

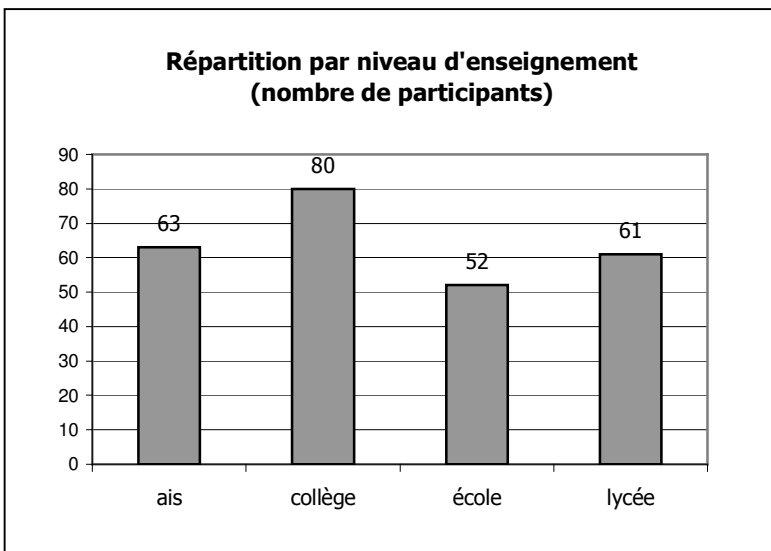
	Salle 50	Salle 2	Galerie voûtée 3
9h00 - 9h30	Accueil		
9h30 - 10h00	Accueil parcours enseignants	Séminaire AIS 1 - Maîtres E en Rased Un espace de mutualisation pour l'adaptation scolaire : quels outils et quelles ressources ?	Table-ronde - Industries des contenus Quels contenus, quels usages, quelle relation entre l'offre et la demande ? Nouvelles approches, nouveaux modes de diffusion.
10h00 - 10h30			
10h30 - 11h00	Atelier - Archives du journal " L'illustration " Base en ligne des archives du journal L'illustration (période de la guerre de 14-18)		Conférence de presse
11h00 - 11h30			
11h30 - 12h00			
12h00 - 12h30			
12h30 - 13h00			
13h00 - 13h30	Repas		
13h30 - 14h00	Repas		
14h00 - 14h30	Séminaire - Les Villes de la connaissance Les villes de la connaissance en Espagne. Le verre, une interface pour la transmission des savoirs. De nouveaux outils de co-intelligence territoriale en ligne.	Séminaire AIS 2 - Enseignants et élèves handicapés (plan Handiscol) Les espaces numériques d'éducation au service des enseignants spécialisés ou accueillant des élèves handicapés,	Table-ronde - Acteurs publics des contenus Quelle offre pour les besoins des communautés éducatives ? Quelle place dans le cadre de projets de politique régionale ?
14h30 - 15h00			
15h00 - 15h30			
15h30 - 16h00			
16h00 - 16h30			
16h30 - 17h00			
17h00 - 17h30			
17h30 - 18h00			
18h00 - 18h30			

Bilan de participation

Au total, une représentation équilibrée des trois grands types d'acteurs impliqués dans le multi-média éducatif : 256 établissements publics d'éducation (36 %), 292 organismes professionnels (41 %) et 160 institutions publiques, administrations et collectivités (23 %).



Parmi les 256 établissements publics d'éducation, nous avons comptabilisé **61 lycées, 80 collèges et 52 écoles**. Le séminaire AIS a rassemblé quant à lui 63 enseignants.



1 475 participants au total, sur les deux jours que comportait la manifestation (chiffre moyen en léger accroissement cette année), se sont répartis de manière équilibrée entre les diverses activités de réflexion et de débats ou de présentations.

La **forte présence des collectivités territoriales (33)** venues de l'extérieur de la région Paca montre l'intérêt porté aux thèmes abordés cette année, dans un contexte de généralisation en pleine évolution.

236 animateurs et contributeurs sont intervenus dans les forums, les ateliers, les tables-rondes, les séminaires ainsi que sur l'École Communicante :

- **34 présentations** sur l'École Communicante ont rassemblé 67 enseignants accompagnés de 337 élèves ;
- **16 démonstrations** (Espace entreprises, Espace Incubateur) et **22 stands d'exposition** ont permis de **donner à voir** aussi bien des usages scolaires et éducatifs que l'offre de l'industrie ;
- les **18 ateliers, séminaires ainsi que les Petits-déjeuners de l'Incubateur** ont été l'occasion de **confronter les points de vue** des différents acteurs ;
- la **mise en perspective** de l'observation des usages et de leur généralisation par la réflexion, les analyses et les témoignages d'experts et de spécialistes s'est déroulée dans les **8 forums et tables-rondes** ainsi que lors de la **conférence de presse** ;
- **31 représentants d'organismes de presse**, dont 20 nationaux, ont couvert la manifestation ;
- une augmentation significative de la présence des organismes professionnels a été constatée cette année : **173 représentants des entreprises et 38 associations**.

Liste des participants

139 établissements de l'Éducation nationale

C

CAFOC | CASNAV | CÉFEB | CÉMIS | COLLÈGE P. PUGET | COLLÈGE « LES GARRIGUES » – ROGNES | COLLÈGE A. MAUROIS – MENTON | COLLÈGE ALPILLES-DURANCE | COLLÈGE ANDRÈ LÉOTARD | COLLÈGE ANSELME MATHIEU – AVIGNON | COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD – SEGPA – MARSEILLE | COLLÈGE AUGUSTE RENOIR | COLLÈGE CAMPAGNE FRAISSINET | COLLÈGE COIN JOLI SÉVIGNÉ | COLLÈGE DARIUS MILHAUD | COLLÈGE DARIUS MILHAUD – SEGPA – MARSEILLE | COLLÈGE DE ROUSSET | COLLÈGE DES PRÊCHES | COLLÈGE DU ROY D'ESPAGNE – MARSEILLE | COLLÈGE ÉDOUARD MANET | COLLÈGE ÉMILIE DE MIRABEAU – MARIGNANÉ | COLLÈGE FRÉDÉRIC MISTRAL | COLLÈGE G. DEFFAIRE | COLLÈGE HENRI WALLON | COLLÈGE HENRI WALLON – MARTIGUES | COLLÈGE HONORÉ DAUMIER – MARTIGUES | COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE | COLLÈGE JEAN MOULIN – MARSEILLE | COLLÈGE JULES FERRY | COLLÈGE LA CARRAIRE | COLLÈGE LAKANAL – AUBAGNE | COLLÈGE LES BARTAVELLES | COLLÈGE LES GARRIGUES – ROGNES | COLLÈGE LES HAUTS DE L'ARC – TRETTS | COLLÈGE LOUIS ARMAND | COLLÈGE LOUIS PASTEUR – MARSEILLE | COLLÈGE MARCEL PAGNOL | COLLÈGE MARIE MAURON | COLLÈGE MARSEILLEVEYRE – MARSEILLE | COLLÈGE MONTICELLI | COLLÈGE NOTRE DAME DE LA MAJOR | COLLÈGE PAUL ÉLUARD | COLLÈGE PONT DE VIVAUX – MARSEILLE | COLLÈGE PRIVÉ CHAMPFLEURY | COLLÈGE PYTHEAS | COLLÈGE ROMAIN ROLLAND | COLLÈGE ROQUECOUILLE | COLLÈGE ROQUEPERTUSE – VELAUX | COLLÈGE S. DE BEAUVOIR | COLLÈGE S. MENU | COLLÈGE SAINT CHARLES | COLLÈGE SYLVAIN MENU | COLLÈGE TARASCON | COLLÈGE VALLON DES PINS | COLLÈGE VESULLE | COLLÈGE VILLARS | COLLÈGE VINCENT SCOTTO

E

ÉCOLE BUSSERINE | ÉCOLE CHU NORD | ÉCOLE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION DE MARSEILLE | ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE – MARSEILLE | ÉCOLE DE LA MAJOR CATHÉDRALE – MARSEILLE | ÉCOLE DE LA ROSERAIE – MARSEILLE | ÉCOLE DE SAINT-CANADÉ | ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA VISTE BOUSQUET | ÉCOLE

ÉLÉMENTAIRE – CHATEAUNEUF DU PAPE | ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CALANQUE DE SORIMOU | ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES AIRES | ÉCOLE FONTVENELLE | ÉCOLE LA FALAISE | ÉCOLE LA MAURELLE I | ÉCOLE LA ROSERAIE | ÉCOLE LA ROSERAIE | ÉCOLE LA ROUGUIÈRE | ÉCOLE LOUBIÈRE | ÉCOLE MARCEL PAGNOL | ÉCOLE MARTERNELLE ENGALIÈRE | ÉCOLE MAURELETTE | ÉCOLE MENPENTI | ÉCOLE ORONCE FINE - BRIANÇON | ÉCOLE PRADO PLAGE | ÉCOLE RASÉD ST HENRI VERDURON | ÉCOLE ROSE BÉGUDE | ÉCOLE SAINT ANTOINE CENTRE | ÉCOLE SAINT ANTOINE CENTRE | ÉCOLE SAINT THÉRÈSE | ÉCOLE SERENA | ÉCOLE TRANCHIER | EPF ÉCOLE D'INGÉNIEURS | ÉRIP | ÉSIM

G / I

GRETA MARSEILLE SUD | IAAI ÉCOLE DE L'INTERNET | IML LUMINY | IUP INGÉNIERIE TOULON

L

L.P. LÉON BLUM | LE RUISSATEL | LP LÉON BLUM | LP MANOSQUE | LPF MISTRAL MARSEILLE | LPP LA VIGIE | LPTR L'ESTAQUE | LYCÉE ALEXANDRE DUMAS – CAVAILLON | LYCÉE AMPÈRE | LYCÉE ARISTIDE BRIAND | LYCÉE AUGUSTE RENOIR | LYCÉE CHARLOTTE GRAWITZ | LYCÉE DE L'ARC – ORANGE | LYCÉE E. BEZOUT | LYCÉE F. ESCLANGON | LYCÉE FOURCADE | LYCÉE JEAN MONNET | LYCÉE JEAN PERRIN | LYCÉE M.M. FOURCADE | LYCÉE MARIE CURIE | LYCÉE MAURICE GENEVOIX – MARIGNANÉ | LYCÉE MICHELET | LYCÉE MONTGRAND | LYCÉE P. LANGEVIN MARTIGUES | LYCÉE PAUL LANGEVIN | LYCÉE PROFESSIONNEL A. DUMAS – CAVAILLON | LYCÉE PROFESSIONNEL DE L'ESTAQUE | LYCÉE PROFESSIONNEL LES ALPILLES – MIRAMAS | LYCÉE SAINT EXUPÉRY | LYCÉE THÉODORE AUBANEL – AVIGNON | LYCÉE THIERS | LYCÉE THIERS – MARSEILLE | LYCÉE VAL DE DURANCE | LYCÉE VICTOR HUGO | LYCÉE VICTOR HUGO DE CARPRENTAS

S / T / U

SAVOIE TECHNOLOGIE | TIC LIMOGES | UNIVERSITÉ BORDEAUX III | UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE III | UNIVERSITÉ DE LYON | UNIVERSITÉ DE PROVENCE | UNIVERSITÉ DE PROVENCE | UNIVERSITÉ DE SAVOIE

127 organismes professionnels et organes de presse

1001 AVENTURES

A

ACCENTURE | ACOMZ MULTIMÉDIA – MARSEILLE | ADN | AEF – L'AGENCE ÉDUCATION FORMATION | AFAFE | AFD / CÉFEB | AGENCE FIP | AJMC | ALATRACE | ALTERLANE | APAISER | APPEL PARENTS / REVUE FAMILLE ET ÉDUCATION | APPLE | ARENOTECH | ARQUÉ TECHNOLOGIES | ASSOCIATION ICOM PROVENCE | ASSOCIATION CÉMIS | ASSOCIATION INFORMATIQUE | ASSOCIATION INITIAL | ASSOCIATION PARENTS PEEP | ASSOCIATION PEEP | ASSOCIATION TILT | ATREAL | AXUL

B / C / D

BARCO | BROADBANK TV | CARAMAX | CENTRE AUDIVISUEL S. DE BEAUVOIR | CHAMPS VISUELS | CINRAM | CO JM SANTI | CONSULTANT | COSA MENTALE | CRÉDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE | CYBERÉCOLES | DICTIONNAIRES LE ROBERT | DOSSIER FAMILIAL

E / F / G

ECM FRICHE BELLE DE MAI | ÉDITIONS BORDAS / NATHAN | ÉDITIONS CHRYSIS | ÉDITIONS DIDIER | EDU 4 | EMSYS | EXOLINE.COM | FCPE | FÉDÉRATION AIL | FONDATION JEUNESSE AVENIR | FORMAGUIDE | FRANCA | FRANCE 5 | FRANCE TÉLÉCOM | GAZETTE DES COMMUNES | GÉDEM

H / I / J / K

HACHETTE ÉDUCATION | HITACHI | IKON | IMAGES ET SAVOIR | INFO MÉTIERS.ORG | INITIA | ITINEART | JÉRIKO | KAPPA CONSULT | KAROBAS

L

LE DAUPHINE LIBÉRÉ | LA LETTRE DE L'ARCHE | LA MAISON DES ENSEIGNANTS | LA MARSEILLAISE | LA PROVENCE | LAROUSSE | LE CUBE | LE GIVR | LE JOURNAL DE L'INTERNET | LE ROBERT LAROUSSE | LES ÉCHOS | LES ÉDITIONS HATIER | LES IDÉES EN MOUVEMENT | LETTRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES | L'HUMANITÉ | LOGICIELS PC

M / N / O / P / Q

M@DE MANAGEMENT | MAD MUNDO | MAE 04 | MAE 06 | MAE 13 | MAE 20 | MAE 83 | MANGNARD | MAISON DES ENSEIGNANTS | MANDRAKESOFT | MATCHWARE | MATICE | METRO | MICROSOFT | NEJMA PRODUCTIONS | ODILE JACOB ÉDUCATION | ORAY | P@RTNER'S INFORMATIQUE | PIERRON ÉDUCATION | POLYGONAL DESIGN | PROMETHEAN | QUANTE POUYET

R / S

RADIO STAR | RDI | RUE DES CONSULS | SAND TECHNOLOGIES | SCLUMBEROESMA | SIMAG DEVELOPPEMENT | SOCIÉTÉ AEGYS | SOCIÉTÉ RIGHT VISION | SOLINTECH | SOCIÉTÉ PROTEOR | SUN

T / U / V / W

TARSUS GROUPE MM | TEAMLOG | TECNILAB | TELEVISUEL.NET | TILT | TIMEE EDUCATION | TRANSFORMATION SUD CONSULTANTS | TRANSITION | UMAE | UNILOG IT SERVICES DOSET | UNIVERSALIS | VOCALIGRAM | WEBLETTRES

60 organismes divers, institutions publiques et collectivités

A / B

ACADÉMIE AIX-MARSEILLE | ACADÉMIE BORDEAUX | ACADÉMIE DE MOSELLE | ACADÉMIE GRENOBLE | ACADÉMIE MONTPELLIER | ACADÉMIE NICE | BIBLIOTHÈQUE MÉJANES

C

CAISSE DES DÉPÔTS – MONTPELLIER | CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS | CALIOPE CONVERGENCE | CEFRA | CENTRE SCOLAIRE CHU LA TIMONE | CONSEIL GÉNÉRAL 13 | CONSEIL GÉNÉRAL 06 | CIO | CNED – ÉCOLE D'INGÉNIERIE DE LA FORMATION À DISTANCE | CNEFI | CNRS | CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE | CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE | CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE | CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE | CONSEIL RÉGIONAL PACA | CONTINGENCES | COURS BASTIDE

D / F / G / H / I

DIRECTION DE SÉCURITÉ ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE | DRDJS | FING | GOUVERNEMENT DE WALLONIE, BELGIQUE | HUMAIN | I.D.S.R | INSPECTION ACADEMIQUE 13 | INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | INA | INCUBATEUR BELLE DE MAI | INRETS | INRP | INSPECTION ACADÉMIQUE | INSTITUT NATIONAL DES FINANCES ANDORANNES | IUFM AIX-MARSEILLE | IUFM ACADÉMIE DE VERSAILLES | IUFM ACADÉMIE GRENOBLE | IUFM FORMATION CAPSAIS | IUFM-CLEMI

M

MAIRIE DE LAMBESC | MAIRIE ST-PAUL-LES DURANCE | MARSEILLE INNOVATION | MINISTÈRE DE LA CULTURE | ONISEP | PRÉFECTURE DE POLICE | PROVENCE PROMOTION

R / S / T / U / V

RECTORAT | SÉCURITÉ ROUTIÈRE | SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS | TOULON VAR TECHNOLOGIES | UNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE | VILLE DE GRAND QUÉVILLY | VILLE DE LYON | VILLE DE MARSEILLE | VILLE DE PERPIGNAN

Dispositif d'information et outils

Communication d'annonce

Novembre 2003

Mailing n°1

Mail général d'annonce de la manifestation et pré-inscription

- Entreprises du secteur du multimédia, organismes publics
- Nombre : 1 400

Mail Éducation nationale d'annonce de la manifestation et appel à contribution pour l'École Communicante et les ateliers/tables-rondes

- Établissements de l'Éducation nationale, établissements publics, administrations
- Nombre : 1 000

Outils

Papier en-tête

- Pour les courriers ciblés
- Nombre : 3 000

En-tête de mél

- Visuel, titre et thématique
- Pour les mailings

Bulletins d'inscription

- 5 modèles : établissements de l'Éducation nationale, établissements publics, administrations/visiteurs/exposants/intervenants/partenaires
- Accessibles en ligne et impression sur demande

Décembre 2003

Courriers ciblés

Collectivités

- Rappel de la thématique et contenus spécifiques
- Conseils régionaux, Conseils généraux, mairies de + de 10 000 habitants
- Nombre : 1 000

Fédérations des parents d'élèves

- Présentation des 9^e Rencontres et activités spécifiques
- Nombre : 6

Acteurs CÉL

- Présentation des 9^e Rencontres et activités spécifiques
- Acteurs éducatifs en temps péri-scolaire et para-scolaire
- Nombre : 246

Éducation nationale :

- Chefs d'établissements, directeurs d'écoles, corps d'inspection (IA, IPR, IEN, IEN-ET...)
 - Sollicitation du Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille et présentation des 9^e Rencontres
- Réseau SCÉRÉN (directeurs CNDP – CRDP – CDDP)
 - Invitation et présentation des 9^e Rencontres
- Enseignants pour l'École Communicante (boîtes aux lettres pédagogiques)
 - Présentation des 9^e Rencontres et fiches actions École Communicante

Outils

Site web - www.orme-multimedia.org/r2004

- Pour une information continue et actualisée (en relais des autres outils)
- En ligne, tous publics

Annonce publicitaire

- Multi-usages : plaquette d'information, document d'accompagnement (relances, confirmations d'inscription), support à des insertions publicitaires
- Inscrits, intervenants, partenaires, collectivités, presse et médias
- 350 exemplaires

Affiches

- Établissements publics de l'Éducation nationale
- 600 exemplaires

Communication de relance

Janvier 2004

Mailing n°2

Mail général de relance sur la manifestation (fichier attaché : grille de constitution du programme) et appel à contribution

- Entreprises non contactées ou sans réponse après envoi du mél n° 1
- Nombre : 1 000

Outils

Cartons d'invitation

- Partenaires institutionnels et privés
- 1 000 exemplaires

Dossier technique

- Exposants et intervenants
- 50 exemplaires

Février 2004

Mailing n°3

Mails de relance J-9 (avec programme définitif et bulletin d'inscription)

- Deux modèles : Éducation nationale et tous publics
- Nombre : 1 500

Pendant la manifestation

Février 2004

Outils

Guide de la manifestation

- Repérage des activités, mode d'emploi de la manifestation
- Participants
- 1 500 exemplaires

Mallettes

- Participants
- 1 500 exemplaires

Après la manifestation

Mars 2004

Mailing n°4 « Enquête de satisfaction »

Mél d'enquête tous publics

- Questionnaire général sur le site
- Intervenants

Mél d'enquête École Communicante

- Questionnaire général sur le site et mél spécifique
- Participants École Communicante

Mél d'enquête exposants

- Questionnaire spécifique envoyé par mél
- Entreprises exposantes

Outils

Questionnaires

- Deux modèles : tous publics et exposants
- En ligne et mailing ciblé

Site Web bilan - www.orme-multimedia.org/r2004

- Mise en ligne des contenus détaillés
- Synthèse des communications / travaux de la manifestation
- En ligne, tous publics

Document bilan

- Synthèse des communications, travaux de la manifestation, comptes-rendus d'activités
- Partenaires institutionnels et privés, réseau SCÉRÉN...
- 300 exemplaires

Contact :

Célia FRUTOZO
CRDP d'Aix-Marseille
T 04 91 14 13 40
celia.frutozo@ac-aix-marseille.fr

9° Rencontres de l'Orme : l'usage du multimédia en phase de généralisation

Marseille le 19 février 2004. Les 9^e Rencontres de l'Orme, dédiées au multimédia éducatif qui se déroulaient hier et aujourd'hui au Palais du Pharo à Marseille, ont rassemblé plus de 1 500 participants. Pour Clair-Yves Chauvet, responsable, « Cette neuvième édition des Rencontres de l'Orme montre clairement que l'usage des TIC se généralise à tous les niveaux de l'enseignement et dépasse les simples frontières de la classe. Plusieurs expériences se déroulent dans les régions de France et l'une des étapes à venir sera très certainement une harmonisation des pratiques. Les dixièmes Rencontres de l'Orme qui se dérouleront début février 2005 seront à nouveau l'occasion de faire le point sur les pratiques et usages du multimédia éducatif ».

Les Rencontres de l'Orme, fondées sur le partage des expériences et des connaissances, ont rassemblé **178 contributeurs** (enseignants, chercheurs, corps d'inspection, ministère de l'Éducation nationale, CNDP, représentants des collectivités locales, institutions, entreprises, fédérations de parents...) aux divers ateliers, forums, tables rondes ayant pour thème cette année « *Quels défis pour les nouveaux espaces numériques d'éducation ?* ». **L'École Communicante**, espace de démonstrations des usages pédagogiques, a proposé 35 présentations de la maternelle au lycée. Alors que **l'Espace d'exposition** a réuni plus de **25 entreprises** (éditeurs, fournisseurs de matériel et de solutions logicielles) et proposé une douzaine de démonstrations. Les participants venaient de toutes les régions de France et représentaient toutes les catégories d'acteurs concernées par ce secteur.

Par ailleurs, un **point presse** s'est tenu aujourd'hui auquel participaient : **Jean-Pierre Chevalier**, inspecteur d'académie d'Aix-Marseille et conseiller TICE, **Jacques Hollebecque**, directeur général adjoint du CNDP, **Odette Boivin**, présidente de la commission formation initiale et recherche du Conseil régional PACA, **Janine Ecochard**, déléguée à l'éducation, collèges, gestion des ressources humaines du Conseil général des Bouches-du-Rhône, **Martine Vassal**, adjointe au maire, déléguée aux emplacements publics de la Ville de Marseille. Ils ont rappelé les actions menées par chacun d'entre eux en faveur du développement des usages multimédias éducatifs.

Les actes des petits-déjeuners organisés par **l'Incubateur multimédia Belle de Mai**, seul dispositif national d'aide aux porteurs de projet dans le domaine spécifique du multimédia éducatif et culturel, seront disponibles sur leur site www.belledemai.org

CyberÉcoles, partenaire média des Rencontres, présentera très prochainement un reportage réalisé à Marseille : <http://www.cyberecoles.org>

Les actes des 9^e Rencontres de l'Orme seront bientôt disponibles sur le site www.orme-multimedia.org

Les Rencontres de l'Orme sont organisées par l'Observatoire des Ressources Multimédias en Éducation (Orme®), mission nationale d'observation des pratiques et des usages localisée au CRDP de l'académie d'Aix-Marseille.

Contact presse :

Manon OUELLETTE
La Grande Ourse communication
T 01 40 47 99 89
Portable : 06 71 13 64 62
manon@ouellette.com